

## Mort d'une parachutiste

ALMA (BM) — Une jeune parachutiste d'Alma, âgée de 23 ans, est morte, samedi en début d'après-midi, après avoir raté un saut en chute libre d'une altitude de 8.500 pieds, au dessus de Saint-Bruno.

L'accident, survenu vers 13h45, a coûté la vie à Mlle Hélène Lapointe, demeurant au 1275 de la rue Gélinas, à Alma. Selon les quelques informations fournies par la Sûreté du Québec, le corps de Mlle Lapointe a été retrouvé dans un champ à Saint-Bruno.

Par ailleurs, un homme d'Alma, âgé de 45 ans, est mort, peu après minuit dimanche, à la suite d'un accident survenu la veille, dans le rang Huit à La-Barre.

L'accident, survenu samedi, a coûté la vie à M. Normand Tremblay, demeurant au 2285 de la route du Lac, à Alma. Selon les informations données par la Sûreté du Québec, M. Tremblay se baladait en véhicule tout-terrain lorsqu'il heurta un objet fixe.

## Dommmages matériels Lac-Saint-Jean: le vent

ROBERVAL (JG) — Le lac Saint-Jean a fait des siennes dans la nuit de samedi à dimanche. Le mur de pierres qui formait l'extrémité de la rade de la marina à Roberval n'a pu résister aux lames d'automne du Piékouagami littéralement déchainé.

En effet, les lampadaires ont été coupés en deux comme des cure-dents, des bancs vissés dans ces pierres d'un grosseur respectable ont été soufflés comme des grains de sable, les grosses pierres entassées formant la rade n'ont pu empêcher l'eau de rejeter dans le lac le

sable et la terre déposés là. Tout penché, c'est par miracle que le phare installé juste au bout de la rade tient encore debout aujourd'hui. Un abri, lui aussi vissé dans la pierre, a failli se retrouver dans le lac après avoir quitté son socle.

Heureusement, les installations proprement nautiques n'ont pas subi de dommages de "cette muraille de vagues hautes comme une maison", selon un voisin des lieux.

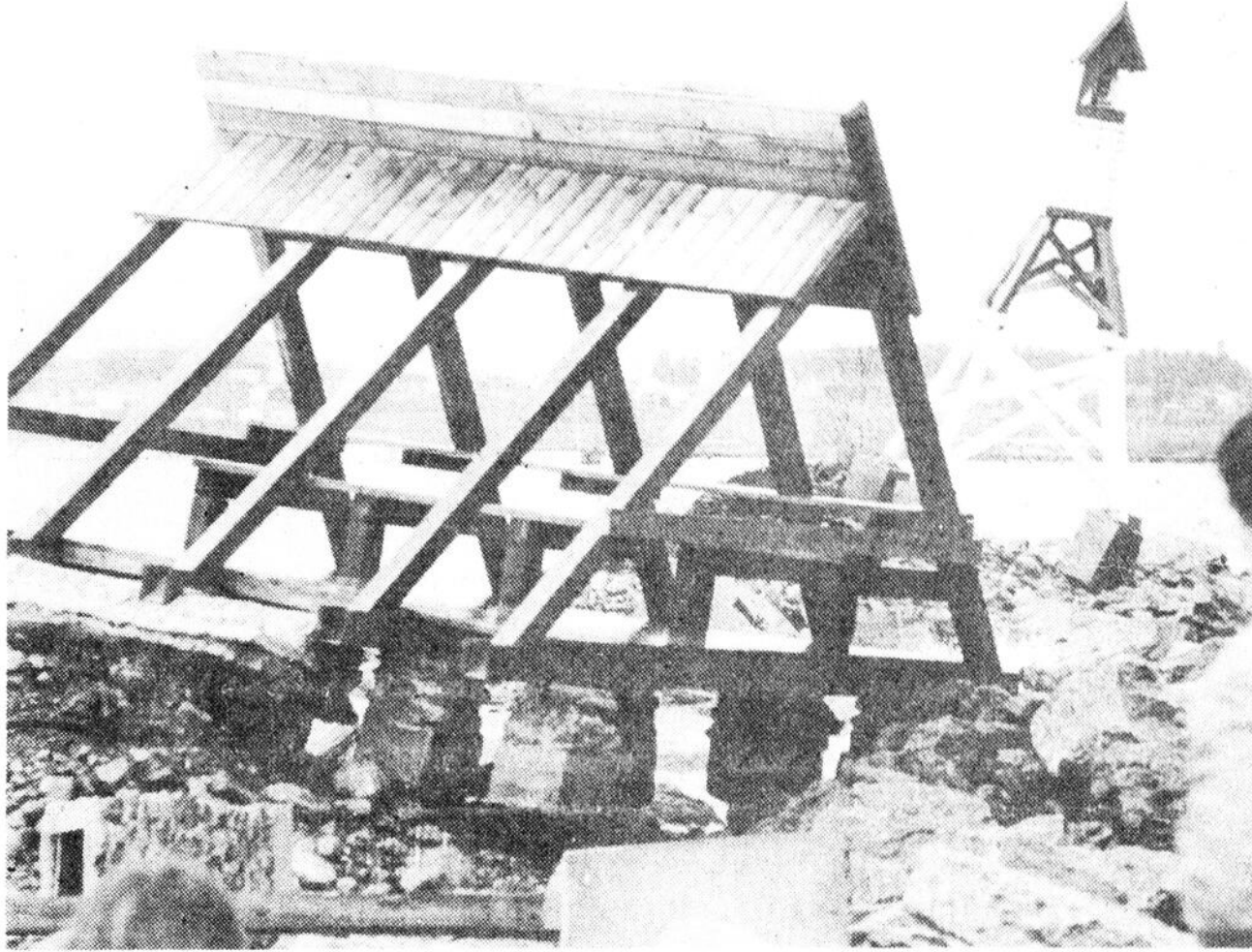
Cette partie de la rade avait été aménagée dans le cadre du programme d'amélioration de quartiers connu sous le nom de

parc Saint-Jean. D'ailleurs, le brise-lames devant le quai fédéral a écopé, lui aussi, pourtant si habitué aux courroux de la mer intérieure qui l'habite.

Hier, au moment où le représentant du Quotidien constatait les dégâts, on ne possédait aucun estime des dégâts.

Mais, quelques Robervalois, des riverains, craignent l'arrivée surnoise des glaces.

Des quais le long de la berge ont subi aussi les foudres de ce "typhon" pour employer le titre d'un roman célèbre de Joseph Conrad.



POSITION PRECAIRE — Déplacé de son socle par les vagues hautes comme une maison, c'est par miracle que le phare tient encore debout.

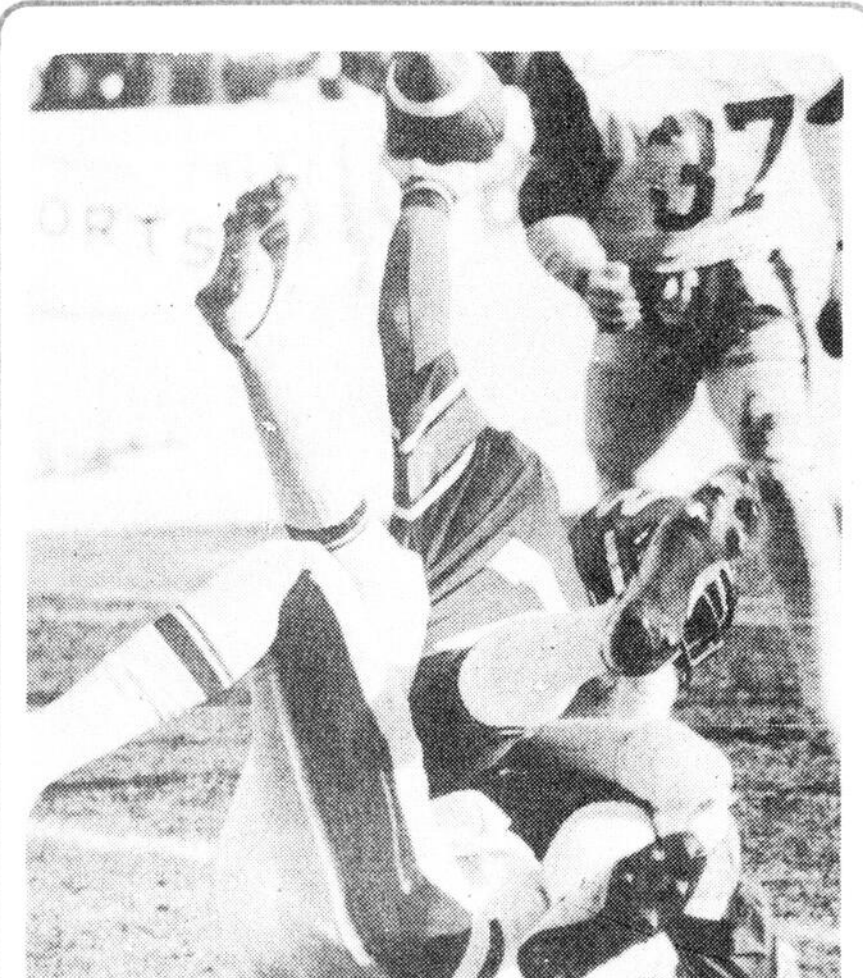
## Abitibi-Price Reprise de la conciliation à Québec mercredi

CHICOUTIMI (BM) — La conciliation entre la compagnie Abitibi-Price et les représentants de ses quelque 2.000 travailleurs en grève a été ajournée samedi, à la demande de la compagnie, et reprendra mercredi à Québec, en présence des deux conciliateurs, MM. Bernard Crevier et Robert Chagnon.

Les rencontres de conciliation, qui ont repris le dimanche 19 octobre après près d'un mois d'interruption, ont continué vendredi et samedi avant d'être ajournées.

Dans un communiqué émis samedi, un représentant syndical, M. Henri Jalbert, indique que les points discutés jusqu'à maintenant s'inscrivent dans le cadre de l'entente intervenue à l'usine de la Consolidated-Bathurst de Ville de La Baie, il y a quelques mois.

Rappelons que les travailleurs de l'usine Abitibi-Price à Kénogami sont en grève depuis plus de cinq mois tandis que leurs confrères des usines de Jonquières et d'Alma ont cessé le travail depuis le 1er juillet.



INTERCEPTION — Il ne fallait qu'un match nul aux Alouettes pour s'assurer le championnat de la division Est de la Ligue canadienne de football mais les Blues Bombers de Winnipeg ont coupé court à leurs aspirations en leur infligeant une défaite de 26-25, hier, à Winnipeg. Les protégés de Joe Scannella devront donc battre les Eskimos d'Edmonton pour aspirer aux grands honneurs. Page B 1

## Au Saguenay: la marée

CHICOUTIMI — Les hautes marées d'automne gonflant le Saguenay jusqu'à ce qu'il déborde ont fait des siennes, au cours du week-end, à Chicoutimi et sur la rive nord, à la hauteur de Valin. Atteignant 19

pieds samedi et 18,7 pieds hier après-midi, les marées sont venues lécher une partie du boulevard Lamarche pendant que sur l'autre rive, à l'embouchure de la rivière Valin, l'eau envahissait des terrains privés.

Les dommages ne sont que superficiels, pour l'instant mais, si les grosses marées d'automne, comme on les appelle, persistent, on craint pour des dégâts de plus grande envergure.

Autres photos en page B 10



MAREE HAUTE — Le Saguenay est venu lécher à Chicoutimi. une partie du boulevard Lamarche, hier après-midi

(Photo Réal Tremblay)

## bonjour

### La météo

Neige et vents violents

Page A 2

### Ligue nationale

Chicago 7 Nordiques 4

### Junior majeur

Saguenéens 4, Montréal 2

### Junior B

Alma 5, Roberval 4  
Métabetchouan 5, Chicoutimi 1  
Nordiques 4 Chicago 7

## la région



Lucille Fleury

### Territoire agricole

La Commission de protection du territoire agricole vient d'ouvrir à Alma, un bureau régional et Lucille Fleury est l'une des deux employées qui renseigneront les personnes intéressées à en savoir plus long sur les dispositions de la Loi sur la protection du territoire agricole.

Page A 3

## le québec

### Récupération des cours

Les élèves affectés par les grèves des commissions scolaires des Vieilles-Forges et de Carignan auront droit à un programme de récupération mis de l'avant par le ministère de l'Éducation.

Page A 7

## le monde

### Séisme au Mexique

Le président Jose Lopez Portillo a lancé dimanche à Mexico un plan d'urgence pour la reconstruction des quelque 300 localités endommagées par le récent séisme.

Page B 7

## sommaire

— Annonces classées	B 8
— Arts	A 8
— Bandes dessinées	B 6
— Bridge	B 6
— Décès	B 9
— Horoscope	B 6
— Mots croisés	B 6
— Mot mystère	B 6
— Patron	B 9
— Roman	A 9
— Sports	B 1
— Télévision	A 8

### Pour nous rejoindre

Publicité - 545-4474  
Rédaction - 545-4480  
Abonnement - 545-4664  
Annonces classées - 545-4895

6/36

**GROS LOT**  
APPROXIMATIF VENDREDI

\$100,000.00

### NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

1	5	6	12	13	32
6 SUR 6	NOMBRE DE GAGNANTS 1	LOTS	\$377,609.00	N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6	
5 SUR 6	166		\$1,067.80	17	
4 SUR 6	7,106		\$64.30	VENTES TOTALES: \$2,051,597.	
5 SUR 6+	3		\$39,390.60		

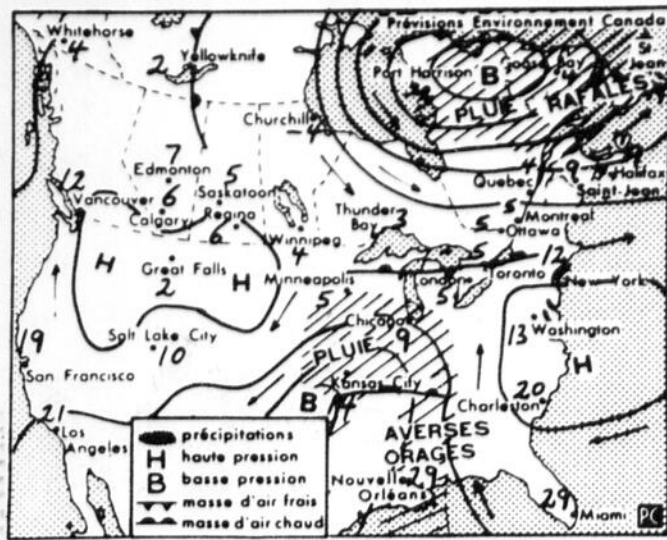
LES BILLETS GAGNANTS DE 250\$ ET 50\$ DE LA MINI SONT ENCAISSABLES À TOUTE SUCCURSALE DE LA BANQUE NATIONALE.

**Mini**

TIRAGE: 130  
24 OCTOBRE 1980

NUMÉRO COMPLET	NUMÉRO	POSSIBILITÉ DE
905817	3	GAGNANTS DE 50 000\$
5 CHIFFRES 05817	28	GAGNANTS DE 5 000\$
4 CHIFFRES 5817	287	GAGNANTS DE 250\$
3 CHIFFRES 817	2,862	GAGNANTS DE 50\$
2 CHIFFRES 17	28,620	GAGNANTS DE 5\$

# météo



## prévisions

**MONTREAL (PC)** — Abitibi-Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin, Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: neige, vents du nord-ouest de 40 à 60 km-h, poudrière. Maximum zéro. Aperçu pour mardi, neige.

**Outaouais, Montréal:** nuageux avec averses. Vents d'ouest de 30 à 50 km-h. Maximum 6. Aperçu pour mardi, nuageux et possibilité de neige en fin de journée.

**Estrie-Beauce, Trois-Rivières-Drummondville:** nuageux, neige. Vents du secteur ouest de 40 à 60 km-h. Maximum 5. Aperçu pour mardi, nuageux.

**Québec, Rivière-du-Loup-La Malbaie:** vents forts, maximum 4. Aperçu pour mardi, nuageux avec neige.

**LAC-ST-JEAN, SAGUENAY, Mauricie, parc des Laurentides:** neige, vents du secteur ouest de 40 à 70 km-h. Maximum 3. Aperçu pour mardi, nuageux avec neige.

**Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Baie-Comeau:** neige, vents du secteur ouest de 40 à 60 km-h avec des rafales à 90 km-h. Maximum 2. Aperçu pour mardi, nuageux avec neige.

**Sept-Iles, Basse-Côte-Nord-Anticosti:** neige, vents forts avec rafales à 80 km-h. Maximum 3. Aperçu pour mardi, nuageux avec neige.

**Gaspé:** nuageux avec averses. Vents du secteur ouest de 40 à 60 km-h. Maximum 6. Aperçu pour mardi, nuageux avec neige.

## dans le monde

**TORONTO (PC)** — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	7	14
Victoria	4	13
Edmonton	-2	-1
Calgary	-3	-1
Régina	-1	4
Winnipeg	-6	6
Churchill	-6	6
Toronto	5	7
Kingston	1	8

## marées

**SEPT-ILES** — La marée sera haute à 03h45 (2m.5cm) et basse à 9h30 (.2cm). Elle sera à nouveau haute à 16h05 (3m.1cm) et basse à 22h40 (.2cm).

**PORT-ALFRED** — La marée sera haute à 04h45 (5m.4cm) et basse à 10h50 (.3cm). Elle sera à nouveau haute à 17h00 (6m.0cm) et basse à 23h30 (.2cm).

**CHICOUTIMI** — La marée sera basse à 00h00 (.0cm) et haute à 05h05 (4m.8cm). Elle sera à nouveau basse à 12h05 (.4cm) et haute à 17h25 (5m.5cm).

## Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

1051, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI — G7H 4B5 — TEL. 545-4474  
Fondée le 1er octobre 1973  
Éditée et imprimée par

La Progrès du Saguenay Limitée

Président du conseil d'administration et éditeur  
**Jean-Guy FAUCHER**

Président-directeur général

**Gaston VACHON**

Directeur du marketing

**Paul BERGERON**

Directeur de la rédaction

**Denis TREMBLAY**

Treasury

**Jacques LAROUCHE**

Directeur de l'information

**Bertrand GENEST**

Directeur des ventes

**Jean TREMBLAY**

Redacteur en chef

**Bertrand TREMBLAY**

Directeur du tirage

**Jean-Louis LAVOIE**

Chef des nouvelles

**Marcel RIVARD**

Directeur de la distribution

**Jean BELAND**

Chef de pupitre

**Richard BANFORD**

Alma et les environs

668-4506-07

St-Félicien et les environs

679-3832

Abonnement et service à domicile

(sans frais interurbains)

545-4664

Annances classées

545-4895

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean est membre de l'Association des quotidiens du Canada et de La Presse Canadienne, seule agence autorisée à utiliser les textes du journal



Dépôt légal  
Bibliothèque Nationale  
du Québec  
Courrier de la  
deuxième classe (no 3213)

## Le New York Times se prononce en faveur de Carter

NEW YORK (AP) — Le New York Times, soulignant "l'intelligence et les valeurs morales" de M. Carter, s'est prononcé, dimanche, en faveur de l'actuel président dans la course à la Maison-Blanche.

Le grand quotidien new-yorkais ne cache pas qu'il aurait préféré de meilleurs candidats que MM. Carter, Reagan et Anderson, mais estime qu'il y a une différence; c'est important, et nous choisissons Jimmy Carter.

Le New York Times note que le premier mandat de M. Carter a été marqué par "des atterrissements et de la timidité", mais, poursuit le journal, si M. Carter est un mauvais professeur, il a satisfait en tant que gestionnaire.

Parmi les succès remportés par le président, le journal cite sa politique concernant le canal de Panama, la Rhodésie et Taiwan, les accords de Camp David, la libération de la surveillance des prix du gaz naturel et du pétrole, le programme des carburants synthétiques, la réforme de la fonction publique, et les mesures écologiques.

Le très sérieux journal note également la "clarté, l'optimisme et la confiance en soi" de M. Reagan, mais estime que le candidat républicain a des réponses faciles et superficielles aux grandes questions nationales et internationales. Le New York Times fait ainsi allusion à sa "politique magique de l'énergie".

## Ontario

### Smith blâme le gouvernement conservateur

NIAGARA FALLS, Ontario (PC) — Le leader libéral Stuart Smith s'est livré, au cours du week-end, à une violente attaque contre le gouvernement conservateur de l'Ontario, dont il a cité des exemples de mauvaise administration.

Devant des partisans libéraux, M. Smith a rappelé l'affaire du Minaki Lodge, dans le nord de l'Ontario, que les conservateurs ont essayé de restaurer avec l'argent du gouvernement.

Il a également signalé le cas de l'ancien trésorier John White, qui avait acquis pour \$60 millions des terres pour Hamilton pour bâtir deux villes là où ne se trouvent que des fermes.

Ce fut, selon lui, "un rêve évidemment idiot".

Et pendant ce temps, le directeur du

personnel du Greater Niagara General Hospital prévient qu'on ne pourra peut-être plus prodiguer des soins habituels, si le gouvernement ontarien continue à imposer des restrictions budgétaires.

#### Soins de la santé

Un gouvernement libéral aurait comme première priorité, a dit M. Smith, de remettre en bonne condition les services des soins de la santé, qui devraient être les meilleurs du pays en Ontario.

Le leader libéral a blâmé, par ailleurs, l'insuffisance d'aide gouvernementale à l'éducation post-scolaire, qui fait que l'Ontario a glissé au dernier rang du Canada dans ce domaine.

On refuse, d'un autre côté, la formation aux jeunes apprentis, mais on importe de la main-d'oeuvre qualifiée.

## Un air pur dans un monde meilleur

BUENOS AIRES (AFP) — "Respirer un air pur, dans un monde meilleur" a été, dimanche, la conclusion du cinquième congrès international de "L'air pur", réuni à Buenos Aires, auquel ont participé 574 délégués de différents pays durant cinq jours.

Au cours de ce congrès, les participants

ont souligné l'influence du degré de contamination de l'atmosphère sur la mortalité humaine, et notamment ses effets sur le système respiratoire. Ils ont également insisté sur la nécessité de réduire la consommation du tabac.

Le prochain congrès de "L'air pur" doit avoir lieu à Paris en 1983.

## Journaliste libéré

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Le journaliste haïtien Evans Paul, qui avait été arrêté le jeudi 15 octobre à Port-au-Prince, a été libéré, samedi, par les autorités militaires haïtiennes.

M. Paul, animateur de l'émetteur privé "Radio-Cacique", affirme avoir été mis au secret et maltraité au cours de sa détention.

Les autorités n'ont d'ailleurs toujours pas révélé les motifs de son arrestation mais une interview de l'expresident haïtien Paul Eugène Magloire, actuellement en exil aux États-Unis, que le journaliste avait diffusée en août dernier, pourrait être à l'origine de celle-ci.



ACCIDENT — Deux personnes ont été légèrement blessées, hier après-midi à Chicoutimi dans cet accident survenu vers 14h00, sur la côte Sainte-Geneviève. Selon les indications fournies par la police, M. Fernand Dubé, de Longueuil, aurait perdu la maîtrise de son véhicule sur une chaussée rendue glissante par la pluie.

## Accidents mortels au cours du week-end: 37 victimes

Par LA PRESSE CANADIENNE

Au Canada, au moins 37 personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au cours du week-end.

Un relevé de La Presse Canadienne, effectué entre 18 h 00, vendredi, et dimanche, en fin de soirée, indique que 35 personnes sont mortes dans des accidents de la circulation, une autre dans un accident de chasse et une autre en effectuant un saut en parachute.

A Beauceville, à 70 kilomètres de la ville de Québec, quatre personnes sont mortes, samedi soir, dans une collision frontale impliquant deux voitures.

La Sûreté du Québec a rendu public les noms des victimes.

Dans la première voiture: M. Dawn Colleary, 23 ans, de Norwood, au Massachusetts; M. Ernesto Piazza, 26 ans, de Brookline, au Massachusetts; et Maria Luisa Piazza, 27 ans, de Lima au Pérou. Dans la deuxième voiture: M. Claude Mathieu, 42 ans, de Beauceville.

Ces quatre morts s'ajoutent aux neuf autres personnes qui ont perdu la vie de façon accidentelle au Québec. De ce nombre, une personne est morte en effectuant un saut en parachute.

Dix personnes ont perdu la vie dans des accidents de la route en Ontario, six en Colombie-Britannique.

En Alberta, six personnes ont trouvé la mort sur les routes et une personne est morte dans un accident de chasse.

Les provinces du Manitoba et du Nouveau-Brunswick ont toutes deux rapporté un accident mortel de la circulation.

On ne relève aucune mort accidentelle à Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Saskatchewan.

Le relevé ne tient pas compte des accidents de travail, des morts violentes et des suicides.

## Libération des otages US Le département d'Etat refuse de commenter toute information

WASHINGTON (AFP) — L'attente d'une issue prochaine à la crise des otages américains en Iran se poursuivait dimanche aux États-Unis, après la prolongation du débat au Parlement iranien.

Alors que les familles des 52 détenus affichent toujours un "optimisme prudent", on se garde de tout commentaire tant à la Maison blanche qu'au département d'Etat.

L'annonce, connue à Washington à l'aube, de la prolongation du débat au "Majlis" en l'absence de toute décision sur le sort des otages a certes été ressentie comme une mauvaise nouvelle. Elle

est venue tempérer les espoirs grandissants au cours des derniers jours. Ces espoirs, nés d'informations non confirmées selon lesquelles des progrès rapides étaient enregistrés, avaient pourtant été accueillis avec une extrême prudence par la Maison blanche et le département d'Etat.

Toutefois, la prolongation du débat du "Majlis" n'était pas totalement imprévue; a déclaré une porte-parole des familles des otages. Celles-ci ont veillé cette nuit pour suivre les différents bulletins d'information et continueront à le faire jusqu'à la fin du

débat en conservant un optimisme prudent, a-t-elle ajouté.

Au département d'Etat, on indique que la position américaine n'a pas changé en l'absence de toute communication officielle transmise par le gouvernement iranien.

Le débat au Parlement est considéré comme une affaire interne iranienne et l'on rappelle que la partie américaine considère la libération de tous les otages comme étant dans l'intérêt de l'Iran.

Le département d'Etat continue de refuser de commenter toute information faisant état de contacts directs ou indirects entre Washington et Téhéran sur l'éventualité d'une libération partielle des otages. Selon certaines informations, des messages auraient

été transmis ces dernières semaines à Téhéran pour contrer un plan éventuel de libération des otages en plusieurs temps.

Par ailleurs, la déclaration de M. Ali Reza Nobari, gouverneur de la Banque centrale iranienne, selon laquelle le gouvernement iranien voudrait obtenir la garantie du dégel immédiat d'une partie au moins des avoirs iraniens bloqués aux États-Unis, est considérée par les observateurs à Washington comme un assouplissement de la position de Téhéran.

Le président Carter est pour sa part tenu informé des derniers développements de l'affaire des otages à sa résidence de Camp David où il prépare le débat télévisé qui l'opposera mardi à son rival républicain Ronald Reagan.

## Explosion au gaz propane: 7 blessés

SAINT-GEORGES-DE-CHAMPLAIN (PC) — Une fuite provenant d'un poêle à gaz propane a provoqué une explosion, vendredi, qui a rasé une brasserie et qui a fait sept blessés, a indiqué la police.

L'état de deux des blessés n'inspire aucune crainte; ils ont échappé de brûlures et de fractures. On ignore l'état d'une troisième personne qui a dû être transportée à un

autre hôpital. Les autres personnes ont été traitées à l'hôpital pour blessures légères et elles ont obtenu leur congé peu après.

L'explosion a fait voler en éclats les vitres de résidences avoisinantes, projetant la porte de la brasserie de l'autre côté de la rue. L'agent de police Serge Houle a indiqué qu'il ne restait plus que les fondations de l'édifice.

683, Chemin St-Thomas  
Chicoutimi  
G7H 2P9

RESERVATION 549-4686

FONDUE CHINOISE

**brasserie Le Site**

3 salles disponibles pour des groupes de 10 à 50 personnes

Venez déguster notre spécial les lundis, mardis, mercredis soirs

175

## SPECIAL 30% DE RABAIS

SUR LOCATIONS DE VOITURES TOUTE CATEGORIE

### KILOMETRAGE ILLIMITE

Cartes de crédit acceptées

ECONO-CAR

Cartes de crédit acceptées

**LOCATION D'AUTOS/RENT-A-CAR**

**Aéroport de Bagotville Tél.: 677-2811**

Réservations nationales, sans frais 1-800-268-2338.

## Plantation d'arbres à Alma

# Heureuse initiative d'une poignée de citoyens

par Benoit Munger

ALMA — Le quartier Sainte-Anne, l'un des plus vieux d'Alma, s'est considérablement amélioré ces dernières années — tout le monde s'accorde à le dire — sauf qu'il y manquait encore quelque chose: des arbres pour agrémenter les coins de verdure aménagés par la ville dans le cadre de son programme d'amélioration de quartier.

Prenant de vitesse les employés municipaux, une quarantaine de personnes vivant dans le secteur ont planté quelque 80 arbres, hier, sous la pluie battante. Initiative sans précédent à Alma, cette plantation d'arbres toute spéciale a été rendue possible par la collaboration du Comité des citoyens d'Alma, regroupant une dizaine de citoyens du quartier Sainte-Anne, et du Comité des loisirs du secteur.

Un sous-comité formé de quatre personnes, Louise Lan-

dry, Jean-Yves Deschênes, Guy Bergeron et André Simard, a organisé cette plantation qui a obtenu un succès inattendu.

On a commencé à penser à organiser une plantation d'arbres le printemps dernier; après avoir intéressé les gens du quartier au projet, le sous-comité a mis au point un plan d'aménagement qui fut soumis à une trentaine de personnes, au cours d'une assemblée publique tenue lundi dernier.

Les arbres qu'on a planté, des érables, des peupliers, des frênes et des conifères, viennent de trois sources: ceux donnés par la ville (neuf), ceux achetés par le Comité de citoyens (une quinzaine), et ceux que les citoyens sont allés chercher eux-mêmes sur des terrains appartenant à la compagnie Alcan (une soixantaine).

Pour la plantation de dimanche, on avait divisé le groupe en

cinq équipes. Le matin, des équipes sont allées chercher les arbres tandis que d'autres creusaient les trous. Après un dîner au centre des loisirs, on est retourné dehors pour planter une quarantaine d'arbres dans le parc Sainte-Anne et les autres à différents endroits du quartier dont les limites sont la rue Price, la Petite-Décharge, l'île Sainte-Anne et le parc Falaise.

Le conseiller municipal représentant le secteur, M. Maurice Tremblay, a également mis la main à la terre (si l'on peut dire) comme citoyen du quartier.

Les organisateurs de cette activité espèrent que la plantation d'hier n'est qu'un début et que les gens du quartier voudront compléter l'opération; on ne cache pas non plus que l'événement pourrait avoir des suites ailleurs à Alma, à condition que les citoyens des autres quartiers en prennent eux-mêmes l'initiative.



PLANTATION — La pluie battante n'a pas empêché les citoyens du quartier Sainte-Anne de mener à bien leur projet de planter 80 arbres. Sur la photo, de gauche à droite, Louis Landry, Serge Maltais,

Jean-Yves Deschênes et Raymond Bouchard, au moment où ils plantaient un premier arbre, au parc Sainte-Anne.

## Mistassini

# La population connaîtra bientôt le programme du maire sortant

par Laurent Tremblay

MISTASSINI — Les élections municipales de Mistassini connaîtront un second souffle la semaine prochaine alors que le maire sortant divulguera son programme à la population.

Seul le candidat à la mairie M. Claude Gagné a fait part de points précis de son programme et posé certaines questions à M. Charles-Edouard Simard. "Jusqu'à maintenant, j'ai exposé ma philosophie, devait-il déclarer hier soir. J'ai posé des questions qui méritent une réponse que la population a droit de savoir".

M. Gagné s'est dit très heureux de l'appui que lui accorde l'ex-maire le Dr Paul-Emile Bérard ainsi

que les 4 candidats qui ont déclaré officiellement appuyer son leadership soit MM. Jean-Guy Girard, Benoit Rousseau, Fabien Sasseville et Maurice Morissette.

Une circulaire distribuée hier dans les foyers de Mistassini par ces 4 candidats fait état des 5 conseillers sur 6 qui contestent publiquement le leadership du maire sortant. On y signale que le soir de la mise en candidature, M. Simard a dit lors d'un rassemblement qu'il existait deux classes à Mistassini: la "Haute" et la "Basse" alors qu'il avait déclaré dans l'après-midi: "Je n'ai pas d'équipe et il ne faut pas créer de déchirements dans la population". Le document signale également que le maire sortant a personnellement

sollicité 5 personnes qui "tentent maintenant de se faire passer pour des candidats indépendants".

Pour M. Benoit Rousseau le fait que M. Simard n'ait pas commencé sa campagne "c'est un excès de confiance dans sa soi-disant popularité". Ayant contesté officiellement son manque de leadership il a affirmé que "personne ne peut travailler avec lui à moins qu'il ne soit un "yes man".

M. Roland Gaudreault, candidat au siège no 1, mentionne dans son programme qu'il veut travailler en harmonie avec le maire et les échevins élus. Après avoir pris connaissance des dossiers en cours, il les défendra par ordre de priorité.



Benoit Rousseau

M. Antonin Dufour se propose de réfuter les propos tenus contre lui la semaine prochaine. Il a indiqué vouloir travailler avec l'équipe que la population élira.

## Hébertville-Station

# Chaude lutte des deux candidats au siège no 2

HEBERTVILLE-STATION (BM) — Un gérant de caisse populaire siègeant au conseil municipal depuis six ans et un opérateur de tracteur chez Alma Mécanic se font la lutte à Hébertville-Station où il y aura élection au siège numéro deux, dimanche prochain.

Le conseiller sortant, M. Jean-Claude Bolduc, mise sur son expérience au sein du conseil pour convaincre ses concitoyens de le réélire pour un troisième mandat. En effet, des sept membres du conseil, il est celui qui a occupé son poste le plus longtemps.

Gérant de la caisse populaire d'Hébertville-Station, M. Bolduc est âgé de 36 ans. Depuis qu'il est au conseil, il a tour à tour été membre des comités des loisirs, de l'urbanisme et des finances avant de repré-

senter la municipalité à la Commission des loisirs du secteur Sud.

Parlant des projets réalisés au cours des six dernières années à Hébertville-Station, M. Bolduc souligne la réfection de la rue Saint-Paul "qui n'a pas coûté un sou à la municipalité", le ministère des Transports ayant défrayé les quelque \$200,000 nécessaires.

Quant à l'avenir, s'il est réélu, il entrevoit trois projets importants: continuer la réfection des trottoirs, ouvrir de nouvelles rues et faire en sorte que des industries viennent s'installer dans le parc industriel.

### Son adversaire

L'adversaire du conseiller Bolduc est opérateur de tracteur chez Alma Mécanic ou il est également président du syndicat. Natif d'Hé-

bertville-Station, il est âgé de 29 ans.

Au cours de sa courte campagne électorale, faite surtout de visites dans les foyers de la municipalité, il insiste particulièrement sur un point: par le poste qu'il occupe à la caisse populaire, le conseiller Bolduc est "assis sur deux chaises" lorsque la municipalité fait un emprunt garanti par la caisse comme ce fut déjà le cas, selon M. Simard qui prend bien soin de préciser qu'il ne s'agit

pas "d'une guerre entre individus".

Le conseiller sortant nie être en conflit d'intérêts: "Je ne vois pas pourquoi je serais en conflit", répond-il à son adversaire.

S'il est élu, l'aspirant Simard promet de s'intéresser à une question en particulier: pour obtenir de l'information de la municipalité, estime-t-il, il faut aller la chercher alors qu'il serait facile de publier régulièrement un feuillet d'information.

## Le conseiller Côté remet sa démission

SAINTE-HEDWIGE (JG) — Le conseiller sortant sur le siège numéro 1, M. Rosaire Côté ne demanderait pas un renouvellement de mandat, dimanche, le 2 novembre prochain dans le cadre des élections municipales.

Après six années à la table du conseil, M. Côté aurait décidé de re-

mettre sa démission, cette tâche étant de plus en plus difficile à concilier avec son travail à l'extérieur.

C'est du moins ce qu'il a indiqué au représentant du Quotidien, au moment d'une rencontre fortuite en fin de semaine.

Toutefois, le retrait de M. Côté signifie qu'il n'y

aura pas d'élection sur ce siège puisqu'il y a encore deux candidats en lice. Ce sont MM. Félix Paré et Aurèle Asselin. C'est le seul siège qui n'est pas encore comblé à la table du conseil de Sainte-Hedwige. Fait nouveau, une femme va après le 2 novembre prochain siéger: il s'agit de Mme Thérèse Dion-Morin.

## Un bureau régional au service de la population

ALMA (BM) — La Commission de protection du territoire agricole vient d'ouvrir, à Alma, un bureau régional dont le rôle sera de renseigner les personnes, les municipalités, ainsi que les différents organismes locaux sur les dispositions de la Loi sur la protection du territoire agricole.

"Un représentant de la commission répondra, en permanence, à toute demande de renseignement sur la loi et fournira l'aide appropriée pour compléter une demande d'autorisation devant être acheminée à la commission. De plus, il sera possible de s'y procurer tous les formulaires concernant la loi", écrit-on dans un communiqué émis samedi, à l'occasion de l'inauguration de ce bureau par le ministre de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation, M. Jean Garon.

bureau, situé au 1671, avenue Du Port nord dans l'édifice abritant les bureaux de la Sûreté du Québec, que la commission tiendra ses audiences publiques. Deux personnes, Lucille Fleury et Nicole Bertrand, y travailleront en permanence.

Des bureaux semblables ont été ouverts à Rouyn-Noranda et Sherbrooke.

Dans son communiqué, le ministre Garon précise qu'au 20 octobre, 51 des 63 municipalités de la région avaient reçu leur avis de négociation.

Au cours des trois prochains mois, les négociations entre les municipalités et la commission doivent s'engager: aujourd'hui pour les secteurs de Dolbeau et Chicoutimi; le 10 novembre pour Mistassini et Hébertville; le 5 janvier pour ceux d'Alma et La Baie; et le 26 janvier pour Saint-Ambroise et Saint-Félicien. Rappelons qu'avant que ne débute les négociations, chaque municipalité doit présenter à la commission un dossier sur la zone agricole qu'elle voudrait voir protégée.



**DISTRIBUTRICES**  
automatiques

VENTE & SERVICE  
**548-6979**

# PROVINCIAL

Tirage du **26-10-1980**

Gros lots	numéros gagnants		
<b>1 000 000\$</b>	<b>1313580</b>	<b>1712858</b>	

Les détenteurs de billets dont le numéro de sept chiffres se termine par:

313580 712858 gagnent <b>10 000\$</b>	13580 12858 gagnent <b>1 000\$</b>	3580 2858 gagnent <b>100\$</b>	580 858 gagnent <b>25\$</b>
--	---	---	--------------------------------------

Les détenteurs de billets portant des numéros jumelés identiques aux numéros jumelés suivants:

A 3280 OU A 4662 OU A 1648	+ B 621 OU B 618 OU B 797	C 3280 OU C 4662 OU C 1648	+ C 967 OU C 023 OU C 463
--	---------------------------------------	--	---------------------------------------

**gagnent 100 000\$**

B 621 B 618 B 797	+ C 967 ou C 023 ou C 463
-------------------------	---------------------------

**gagnent 10 000\$**

Les détenteurs de billets portant dans la case **A** l'un ou l'autre des numéros suivants:

3280	4662	1648	<b>gagnent 100\$</b>
------	------	------	----------------------

Les détenteurs de billets portant l'un ou l'autre des numéros suivants dans l'une ou l'autre des cases **B** ou **C**:

621	618	797	<b>gagnent 25\$</b>
967	023	463	

Les billets gagnants de 25\$, 100\$ et 1 000\$ sont échangeables à toute succursale de la Banque Nationale.

## VENTE


# Fin De Mois

1980 SKYLARK, 4 portes, 6 cylindres, automatique, 1,300 km, garantie 1 an.
1980 REGAL LIMITED, 2 portes, 2 tons, garantie 1 an.
1979 TRANS-AM, noire, 8 cylindres, automatique, très propre, garantie 1 an.
1979 TRANS-AM, blanche, vitre sur le toit qui s'enlève, garantie 1 an.
1979 CATALINA, 4 portes, 2 tons, garantie 1 an.
1978 GRAND PRIX SJ, noire, air climatisé, roues aluminium, garantie 1 an.
1978 RENAULT R-S, toit ouvrant, garantie 1 an.
1978 FORD FAIRMONT, 4 portes, 8 cylindres, très propre, garantie 1 an.
1978 DIPLOMAT, 4 portes, toit de vinyle, peinture neuve, garantie 1 an.
1978 GRANADA ESS, 4 portes, garantie 1 an.
1978 GRAND PRIX SJ, air climatisé, vitres électriques, portes électriques, garantie 1 an, casquettes, peinture neuve, 2 tons.
1978 TRANS-AM, noire, 8 cylindres, automatique, bas millage, 30,000 km, garantie 1 an.

### CAMIONS

1980 GMC, 1/2 tonne, 8 cylindres, rouge vin, garantie 1 an.
1978 (2) GMC, cabine double, garantie 1 an.

Le plus grand choix de voitures neuves au Lac-St-Jean dans différentes marques, avec options et couleurs assorties.



**DUCHESNE AUTO LTD.**

450 Boulevard Deagen, Alma 662 3431  
PONTIAC BUICK CADILLAC GMC

C'est également à ce

# commentaire

## Comment répondre à l'appel du premier ministre

L'appel du premier ministre René Lévesque en fin de semaine dernière à tous les Québécois doit être entendu. Jamais, en effet, le pouvoir québécois n'a été autant menacé que présentement, alors que le premier ministre du Canada s'appête à rapatrier la constitution canadienne sans l'assentiment de la majorité des provinces.



Charles-Julien Gauvin

Le rapatriement de la constitution n'a rien d'effrayant en soi et il est même souhaitable. On se demande pourquoi avoir attendu si longtemps pour rapporter le vieux parchemin de Londres. Il serait même compréhensible que le premier ministre du Canada ait décidé de le rapatrier unilatéralement parce que les provinces ne seraient pas d'accord sur la façon de le faire, après d'interminables discussions et conférences exaspérantes.

Mais, ce n'est pas un simple rapatriement auquel le premier ministre Trudeau se prépare. La loi qu'il propose au Parlement canadien d'adopter change les règles du jeu radicalement privant les provinces de prérogatives essentielles à leur existence. Le premier ministre s'arroge des droits que les provinces ne lui ont pas consentis et que l'Acte de l'Amérique britannique du Nord (AABN) ne lui a jamais conférés.

Bien plus, il impose au Québec certaines restrictions dans le domaine de l'éducation et, plus particulièrement, il le prive de ses recours pour se protéger et pour sous-

traire sa population à l'anglicisation. Le projet Trudeau établit une méthode d'amendement lui assurant d'avoir le dernier mot dans des domaines de juridiction provinciale et, cela sans que personne ne puisse s'y opposer.

Le premier ministre Trudeau agit de façon pour le moins cavalière en imposant sa volonté, unilatéralement, selon un plan préétabli, même avant la conférence des premiers ministres du mois de septembre dernier. Plusieurs ont qualifié ce procédé de "machiavélique". Et non content d'imposer sa loi, il empêche en Chambre qu'on puisse la discuter. Il impose le bâil-

lon, privant un grand nombre de députés de leur droit de parole.

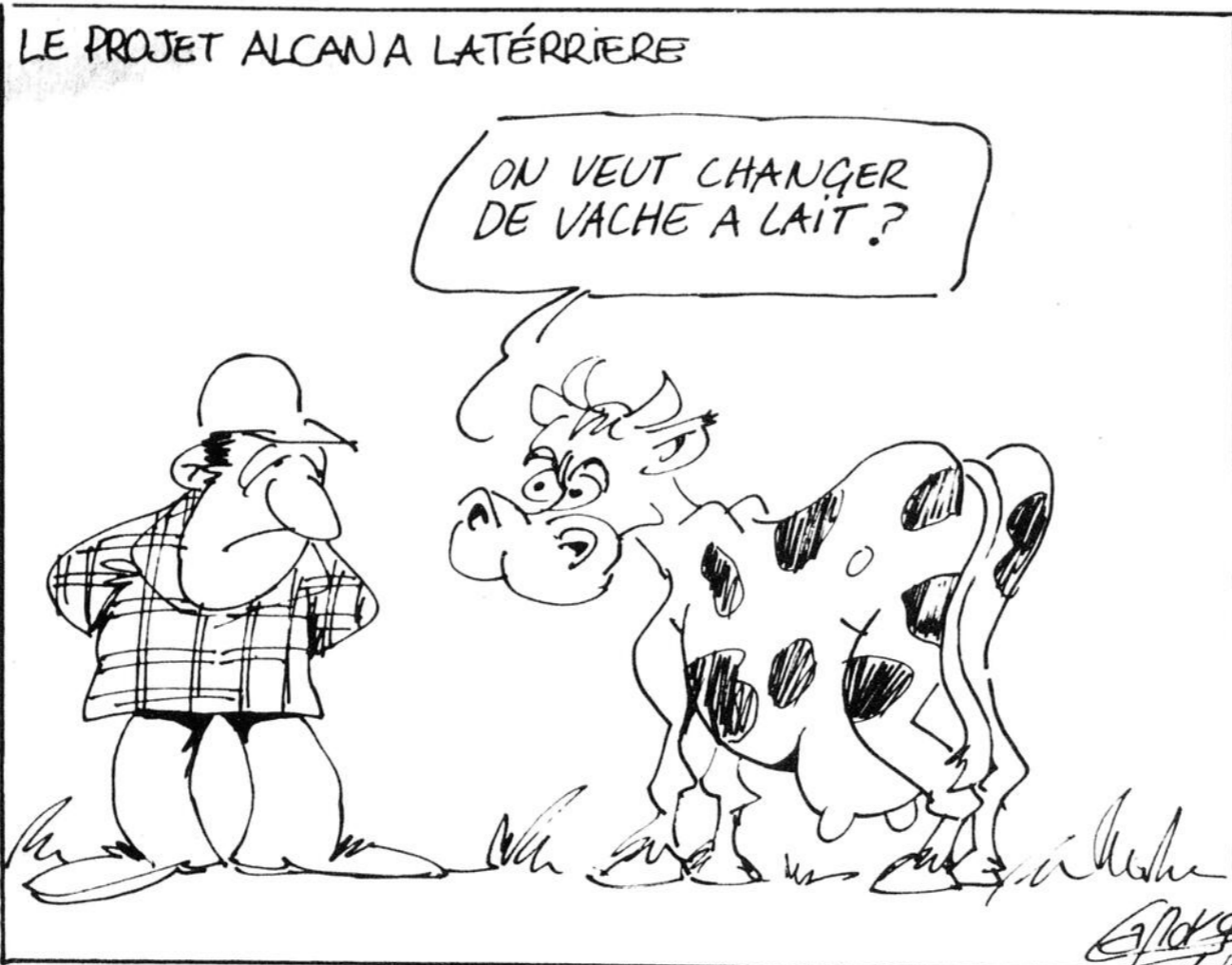
Pourtant, lors de la campagne référendaire, le premier ministre, recherchant un nouveau mandat avait promis à tous les Québécois, et de façon solennelle, qu'un non au référendum constituerait un oui à la réforme constitutionnelle. Il se moque non seulement de sa parole donnée, mais de celle de tous ses alliés du comité du non, plus particulièrement du chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, qui a toujours exigé le "consentement obligatoire du Québec à tout changement d'importance de la constitution".

Il est donc à espérer que l'appel du premier ministre Lévesque sera entendu et qu'on lui répondra avec conviction, usant chacun de toute son influence et de toute sa persuasion sur tous ceux qui ont quelque poids auprès du premier ministre Trudeau pour lui rappeler l'intérêt supérieur de tous les Canadiens français qui l'ont porté au pouvoir lors des dernières élections.

Nous osons croire que les députés fédéraux de la région, en particulier Mme Beauchamp-Niquet, MM. Gimaiel, Marceau et Dionne, qui ont jusqu'à maintenant fait preuve d'une grande "retenue" dans le débat suscité par le rapatriement de la constitution, sauront s'élever au-dessus des considérations partisans pour exprimer clairement à leur chef leur désapprobation.

Cela est d'autant plus important pour ces députés qu'ils devraient se souvenir de l'étonnant résultat du référendum sur la souveraineté-association dans leur propre comté. Ils savent que les Jeannois et les Saguenéens désirent toujours plus de liberté, d'indépendance dans leurs moyens d'action et pour le Québec la garantie des pouvoirs essentiels à son épanouissement.

La meilleure façon pour nos députés fédéraux de choisir la bonne attitude serait de consulter leurs électeurs et pour ceux-ci d'aider leurs députés en leur exposant clairement leur volonté par télégramme ou correspondance.



## opinion des autres

Pétrole

### Crise possible en janvier ou février

Le Canada, de même que les autres membres de l'Agence internationale de l'énergie, pourrait avoir à faire face, d'ici janvier ou février, à une pénurie de pétrole. Techniquement... la crise existe déjà, et le déclin automatique — la perte de sept pour cent des réserves traditionnelles de pétrole — a déjà été déclenché par la guerre entre l'Iraq et l'Iran.

En vertu des règlements de l'IEA, le Canada devrait, face à une telle situation, réduire immédiatement sa consommation de pétrole conformément au niveau établi par l'IEA — huit pour cent. De cette façon, il y aurait du pétrole disponible pour les nations les plus durement frappées. Ce règlement toucherait le Canada plus que beaucoup de nations membres de l'IEA, parce que nos importations de pétrole sont concentrées à l'est de Montréal, et l'Est du Canada perdrait ainsi 30 pour cent de ses importations de pétrole.

Le Canada est en meilleure posture pour faire face à une crise de pétrole qu'il l'était au même moment l'an dernier: les réserves d'essence sont presque de 50 pour cent plus élevées, les réserves de mazout et de fuel diesel sont plus élevées d'environ 33 pour cent, et celles du mazout lourd, d'environ 21 pour cent. Ces chiffres, cependant, sont tout simplement normaux — les réserves de l'an dernier étaient dangereusement basses — et dans l'Est du Canada les niveaux sont encore au-dessous de la normale.

Il y a un autre facteur. Les crises du pétrole sont toujours reportées à plus tard... La crise pourrait nous tomber dessus en janvier ou février, paralysant les affaires et les emplois, plaçant les gens dans des situations personnelles très difficiles. Le Canada devrait alors expédier le pétrole vers l'Est par tous les moyens possibles, et il deviendrait nécessaire de le rationner.

Cette crise est peut-être déjà sur nous. Le gouvernement fédéral sait cela depuis longtemps.

Pourtant les pipe-lines ne continuent de transporter le pétrole et le gaz naturel que jusqu'à Montréal. D'ici 1982, le gazoduc sera peut-être prolongé jusqu'à la ville de Québec, mais pas jusqu'aux provinces de l'Atlantique.

Le gouvernement du Canada n'a pas pris très grand soin du Canada.

— (The Globe and Mail), le 16 octobre.

### Motifs négatifs et égoïstes des provinces

Les premiers ministres provinciaux, pour la troisième fois en moins de deux mois, ont prouvé que seul un geste du Parlement fédéral peut briser l'impasse où se trouve la réforme constitutionnelle.

En août, à Winnipeg, lors de la conférence des premiers ministres le mois dernier à Ottawa, et à Toronto les premiers ministres ont démontré de nouveau qu'on ne peut pas compter sur eux pour assurer le cadre de l'avenir du Canada. Même ceux qui ne sont pas d'accord avec le gouvernement fédéral sont incapables de s'entendre entre eux sur la manière dont ils devraient manifester leur désaccord.

Cinq des 10 gouvernements provinciaux sont maintenant décidés à soumettre la législation fédérale aux tribunaux... Mais on n'a qu'à jeter un coup d'oeil sur la principale motivation des cinq premiers ministres engagés dans ce sens pour voir clairement combien étroite est leur vision de la nation et du rôle que doit y jouer leur province:

— M. Lyon du Manitoba n'accepte pas une charte des droits qui enlèvera des pouvoirs à l'assemblée législative pour les donner aux tribunaux. Et il n'aime pas non plus M. Pierre Trudeau.

— M. Lougheed de l'Alberta a toujours déclaré clairement qu'il ne cédera pas de terrain sur la réforme constitutionnelle, à moins d'obtenir la garantie du

contrôle des ressources — même si la législation fédérale actuelle n'élève pas cette autorité aux provinces, telle qu'assurée présentement dans l'Acte de l'Amérique du nord britannique.

— M. Bennett, de la Colombie-Britannique, n'approuve pas une action unilatérale. Il veut continuer à parler, parler, parler.

— M. Peckford, de Terre-Neuve, a une seule ambition — obtenir juridiction sur le pétrole sous-marin, à défaut de quoi rien d'autre ne saurait être négocié.

— M. Lévesque est de toute évidence celui qui fait le plus d'obstruction. Il veut prouver que le fédéralisme ne peut pas fonctionner. Les autres premiers ministres devraient avoir honte de faire cause commune avec lui.

Bien que les motifs des provinces soient essentiellement négatifs et égoïstes, leur prétention de traduire le gouvernement fédéral devant les tribunaux n'est pas sans mérite. Où donc, sinon devant les tribunaux, pourrait-on résoudre les questions de légalité constitutionnelle?

Cependant, il est ironique que les provinces qui projettent en ce moment d'aller en cour soient aussi celles qui y ont déjà perdu la partie sur des questions liées à la constitution, ou encore qui n'osent pas soumettre à un jugement de la cour certaines questions qui dominent leurs opinions constitutionnelles.

Le Manitoba et le Québec ont toutes deux perdu sur des lois linguistiques; quant à l'Alberta et à Terre-Neuve, elles ont évité de remettre en question la politique fédérale de juridiction sur l'énergie, de crainte de perdre la face.

— Le 15 octobre (The Ottawa Citizen).

### La mobilité de l'emploi au Canada

Il est réconfortant de constater que d'après le récent sondage Gallup la grande majorité des Canadiens croient que tous les citoyens devraient avoir des

chances égales d'emploi, à travers le pays.

Le sondage indique que 72 pour cent de ceux qu'on a interviewés ne croient pas que les provinces devraient avoir le droit de limiter l'accès à quelque emploi que ce soit à leurs propres résidents, et pourtant toutes les provinces, actuellement, adoptent des lignes de conduite en ce sens.

Ainsi par exemple, Terre-Neuve accorde la préférence à ses citoyens sur les plate-formes de forage sous-marin, et elle a établi des quotas d'embauche pour ce qui est de l'aspect tech-

nologique et scientifique de l'industrie du pétrole. Le Québec accorde un traitement privilégié aux Québécois qui cherchent un emploi dans l'industrie de la construction, et la Nouvelle-Écosse préfère embaucher ses résidents pour travailler dans la fonction publique.

Cette balkanisation du Canada a pour effet de fragmenter non seulement nos marchés, mais aussi notre perception de la nation comme entité dans laquelle nous avons tous des intérêts.

C'est là une situation qui pourrait être partiellement corrigée

par une garantie constitutionnelle pour tous les Canadiens du droit à la mobilité sur le marché national du travail. Mais il faudra plus que cela pour renverser la tendance à l'isolationnisme dans les provinces.

Les premiers ministres provinciaux qui sont présentement engagés dans la poursuite de politiques d'emploi restrictives devraient y penser à deux fois. Comme le montrent les résultats du sondage Gallup, les gens qu'ils desservent demandent tout autre chose.

— Le 11 octobre (The Toronto Star).

## parole aux lecteurs

### La prière règlera la grève

Qui est le vrai responsable de la grève? L'employeur, l'employé ou le syndicat?

Le premier protégera ses intérêts, le second réclame ses droits et le 3ième?... Après des semaines et des mois le syndicat prouve que la grève est devenue une formule désuète et que lui-même est impuissant à la régler.

La compagnie fait relâcher sa machinerie et n'a pas besoin de payer les salaires. Ses milliards de piastres déjà entassées lui rapportent intérêt. Comme certains millionnaires, elle oublie le pourquoi de sa richesse: LE PAR-TAGE avec les pauvres. Elle se foute du ciel et de l'enfer.

Les travailleurs seront les plus grands perdants; un grand nombre s'en viennent plus endettés que jamais. Les factures à payer s'accumulent. Le climat familial se détériore.

Que de souffrances! Que d'inquiétude! Que d'insécurité!

Pour débattre leur cause, les employés ont mis toute leur confiance en leur syndicat qui a eu besoin de la grève pour négocier avec les patrons et les résultats sont minces, même après plusieurs mois.

Je veux dire à tous les grévistes de la province qu'il y a quelqu'un qui est capable d'intervenir en votre faveur. C'est Dieu par l'entremise de saint Joseph patron des travailleurs et chef de la sainte Famille. Groupez-vous avec votre curé et d'autres paroissiens, plein l'église, pour prier saint Joseph avec confiance et célébrez une messe d'action de grâce pour votre obtention et vous verrez le miracle se produire et votre foi grandir.

Hernance Arseneault, 51, Jean XXIII, Alma.

Le 22 octobre 1980.

### Une question de modération

Combattre les effets nocifs de l'alcool sur la santé: voilà le but que vise cette année la campagne de contre-publicité du ministère des Affaires sociales.

Dans le cadre de cette campagne, la direction des Communications lançait dernièrement trois dépliants sur l'alcool et ses conséquences. Intitulés "Bois à notre santé", "Informations sur l'alcool" et "La femme enceinte et l'alcool", ces publications nous mettent en garde contre les conséquences que peut entraîner une consommation régulière ou abusive de l'alcool.

En voici quelques passages:

"Si vous prenez en moyenne deux consommations ou plus par jour, vous risquez de développer une dépendance vis-à-vis l'alcool et d'avoir de sérieux problèmes de santé plus tard;

"Si vous voulez que l'alcool fasse moins d'effet, accompagnez votre consommation de nourriture solide;

"Une personne de 55 kilos qui boit six bouteilles de bière dans une demi-heure demeurera ivre plus longtemps qu'une autre pesant 95 kilos qui boit la même quantité dans une heure.

"Dès qu'une femme soupçonne une grossesse, il serait bon qu'elle pense à diminuer sa consommation d'alcool car c'est au tout début que le système nerveux de l'enfant et ses organes vitaux se forment."

Vous apprendrez d'autres renseignements tout aussi intéressants en vous procurant ces dépliants en téléphonant à "Communications Québec", 547-6601.

Reproduit de la Revue "Protégez-vous".

# parole aux lecteurs

## On veut discréditer la CSN

On se plaint depuis quelque temps, dans nos différents médias d'information régionaux, (notamment dans un éditorial de Vital Munger de l'hebdomadaire "Le Lac-St-Jean", repris par "Le Quotidien", dans un article de Paul Tremblay du Cahier économique de l'édition du 19 octobre du "Progress-Dimanche", et dans le commentaire de Bertrand Tremblay du "Quotidien" de lundi 20 octobre à faire le procès et surtout à se faire juge de l'action syndicale de la CSN dans certains conflits régionaux.

J'affirmerai, sans détour, que ces jugements me paraissent sinon partiels, à tout le moins partiels. Prétendre que la CSN a fait des erreurs de parcours dans les conflits de la Banque Royale, de Boily & Cie d'Alma et d'Abitibi-Price et réduire les motifs de ces conflits au seul fait qu'à la CSN on a "la détente facile" sur le déclenchement de la grève témoigne d'une vision étroite des rapports de force qu'engendrent tous conflits syndicaux.

Ce qui est évident à l'analyse sérieuse de ces conflits, c'est que très souvent les enjeux apparents masquent leur enjeu réel. Depuis quelques années, la stratégie patronale est manifeste: il faut tenir les syndiqués en grève le plus longtemps possible pour mettre à sa merci le mouvement syndical. Ce qu'il faut démontrer: les syndicats sont intransigeants, ne sont pas démocratiques et qu'ils sont nuisibles pour le syndiqué lui-même (pertes de salaire),

pour l'économie régionale (ralentissement de la production et de la consommation) et pour la société en général (climat social perturbé).

Ainsi pour la Banque Royale, celle-ci ne peut permettre que le mouvement de syndicalisation se répande ailleurs; donc on a tout intérêt à laisser le conflit pourrir. (entendre: grève de préférence très longue, suspensions, congédiements et injonctions). Négociateur, c'est la dernière chose à faire. Il faut un "exemple exemplaire".

Boily & Cie d'Alma est un autre cas type de la stratégie patronale. Le puissant réseau de filiales de Hugh Russel de Toronto (en très grande partie non-syndiqué) avait besoin d'un exemple concret. Je cite à ce propos l'article de Paul Tremblay: "Cet exemple aurait dû faire réfléchir tout le monde..." Négociateur, c'est la dernière chose à faire... pardon, j'ai compris, on peut aussi fermer la "boutique" avant, et réouvrir autrement mais sans syndicat dans les jambes.

Dans le conflit de l'Abitibi-Price, tout a été fait pour d'abord "casser" le front commun des travailleurs du papier, et surtout pour faire en sorte que la CSN y perde de son accréditation... Négociateur, c'est la dernière chose à faire... il faut d'abord discréditer clairement la CSN, son équipe de négociation et son action syndicale.

Ces quelques conflits révèlent assez clairement la nouvelle approche patronale dans le processus de renouvellement des conventions collectives: il est prio-

ritaire d'écraser les syndiqués et le syndicat (surtout CSN), de faire en sorte que l'opinion publique en général, et les travailleurs syndiqués ou non-syndiqués en particulier, deviennent méfiants et très réticents envers le mouvement syndical et l'action syndicale. (Soulignons à ce titre, la très bonne collaboration de nos éditeurs régionalistes régionaux). Dans cette stratégie, négociateur, c'est devenu la dernière chose à faire.

Faut-il cesser de se battre et se soumettre à ces entreprises? C'est justement parce qu'on veut écraser le mouvement syndical qu'il faut continuer à se battre et continuer à livrer la bataille de la syndicalisation. D'autre part, si on dénonçait aussi violemment l'intransigeance de certaines entreprises, qu'on se plait à le faire à l'égard des syndicats bien des conflits prendraient fin rapidement.

Laurier Tremblay,  
319, Davis,  
Jonquière.

Le 24 octobre.

## Le droit à la vie... le droit à la mort...

Dans la déclaration des Droits Humains des Nations unies, l'article 3 stipule: Chaque individu a droit à la vie, la liberté et la sécurité de sa personne.

Donc, chaque vie humaine est INVIO-LABLE. Cela veut dire que la vie d'un être humain non encore né est aussi sacrée que la vie de l'enfant né ou de l'adulte.

L'anéantissement d'un foetus est donc une atteinte à la vie humaine comme tout meurtre de vie innocente humaine.

Si l'être humain a droit à sa vie de la fécondation à la tombée... il faut déduire logiquement qu'il a aussi DROIT A SA MORT A LUI...

Ce qui veut dire que la vie qui vient de Dieu, est propriété de Dieu, l'homme ne peut disposer de sa vie par le suicide... parce que le suicide est un crime contre la vie.

Si l'a droit à sa mort à lui, il importe de préciser que toute forme d'euthanasie

(suppression de la vie, considérée comme une grâce) est aussi un crime contre la vie humaine.

L'euthanasie sous toutes ses formes est à combattre, qu'elle soit pratiquée avec ou sans le consentement de l'intéressé (le grand malade).

Elle égale le suicide pour le moribond qui la demande et l'homicide pour le médecin qui l'exécute.

Aucun sentiment de pitié ne peut changer la nature de l'acte qui est UN MEURTRE.

Aujourd'hui, tout comme sous le règne d'Hitler... où l'on a éliminé par euthanasie 270.000 malades mentaux pour des raisons économiques... il faut faire un front commun contre tout ce qui se prépare pour faire accepter comme saine... et nécessaire... l'euthanasie sous toutes ses formes: avortement, ou cette pseudo mort douce... qui viole le souverain domaine de

Dieu sur la vie, qui est opposée à la loi naturelle.

Tous les chrétiens sont appelés à veiller sur l'inviolabilité de la vie. La mort n'est pas seulement

la fin de la vie terrestre, mais elle est au contraire la porte pour la vie éternelle. Il faut donc respecter la vie naissante, même à ses débuts... comme il faut respecter le droit de

mort chez le malade dont la fin est proche.

Etiennette Pedneault, inf.,  
Ville de La Baie, P.Q.,  
Front commun pour le  
Respect de la Vie.  
20 octobre 1980.

## Une autre gagnante au concours "Centenaire de la rue Racine"



Mme Francine Girard, 2212, boul. St-Anicet, Ville de La Baie, est la gagnante d'une enveloppe orange du "concours Centenaire de la rue Racine". Dans cette enveloppe, Mme Girard a mérité un bon d'achat d'épicerie de \$425.00. Le billet gagnant a été piqué à CJMT et avait été déposé chez Mademoiselle Inc. Sur la photo, Mme Girard, accompagnée de sa fille Isabelle, reçoit son prix des mains de M. Jean-Pierre Blackburn, directeur général du Centre des Affaires Racine.

## A une péquiste pleine de préjugés

Madame Janine Tremblay-Gagné.

Moi aussi j'ai lu votre texte et j'en fus choqué. Il tient, comme un château de cartes, par la vertu des préjugés que vous colportez. Je n'ai pas résisté à l'envie de vous le montrer.

Vous n'avez pas bien lu (ou vous n'avez pas voulu comprendre) ce que le texte de M. Sanchez dit sur la crise d'octobre, l'aventure olympique ou les dix premiers ministres. Vous pourfendez donc vos propres chimères. Gilles Vigneault n'est pas critiqué dans le texte que vous attaquez, bien au contraire. Quant à Félix Leclerc, vous allez de votre boniment patriotique sans vous poser d'autres questions. Pourtant, Lysiane Gagnon (ce nom devrait rassurer vos préjugés onomastiques), lauréate du prix de journalisme de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (et en voilà pour vos préjugés nationalistes) écrivait (La Presse, 8-5-80, p. A-15):

"Quand le référendum sera passé, il y a une question entre autres qu'il faudra se poser: quelle sorte de nationalisme voulons-nous?"

Le nationalisme démocratique de ceux qui ont assez de maturité et des convictions personnelles assez profondes pour supporter la contradiction sans se sentir menacés? Ou le nationalisme des perroquets?... Choisir en somme entre l'idéologie de Félix Leclerc, chauvin et réactionnaire des dernières années qui en appelle, dans ses derniers textes — hélas diffusés par le camp du OUI — à la révolte contre "les étrangers avec leurs gros doigts dans nos papiers de famille" et l'élimination des "présences anglaises" —, et le Vigneault ouvert et pro-

gressiste qui n'a jamais parlé que de liberté, d'accueil et d'ouverture au monde... et qui saurait dire, lui, au petit garçon précocement fanatisé (...) que ce pays c'est l'hiver (ça on n'y peut rien!) mais que c'est aussi "une maison ouverte à tous les peuples de la terre"?"

Pour ce qui est de M. F.-A. Angers, vous vous trompez car il mérite bien les qualificatifs que vous récusez si on s'en tient au dernier article qu'il a publié dans Le Devoir. D'ailleurs, d'autres péquistes moins aveuglés que vous ne s'y opposeront pas, comme par exemple M. René Durrocher. (En réponse à François-Albert Angers, Le Devoir, 2-10-80 p. 9 et 3-10-80 p. 17). M. Laurier Renaud lui-même, malgré sa hargne, (Le Quotidien, 16-10-80), essaie tout au plus de l'excuser en mettant les propos de M. Angers sur le compte de la sénilité.

Il y a aussi, dans votre lettre, des confusions impardonnables. Que M. Lazure fasse la cour aux personnes âgées avec des fonds publics n'est pas une supposition mais une affirmation fondée sur des faits dont les journaux ont largement fait état. Il faut donc une bonne dose de mauvaise volonté pour que vous tentiez de confondre cette attitude irresponsable d'un ministre avec le "brunch" des Yvettes.

Bernard Larouche,  
Étudiant de la  
génération montante,  
CEGEP de Jonquière.

P.S.: J'aurais pu m'appeler Tremblay (comme tout le monde) ou Burns, Ashini, Montuoro, Jean Alfred, Keable, Bédard ou Sanchez, que ça n'aurait rien changé à la pertinence ou à l'impertinence de mes propos. La valeur d'un homme politique se mesure à la qualité des sentiments auxquels il fait appel chez ses concitoyens. Ne décriez pas M. Trudeau.

# OBJECTIF \$25,000,000. au Saguenay-Lac-St-Jean



pour créer **2,500** nouveaux emplois

Avec l'entraide économique  
vivons le Québec  
ensemble!



# fourre-tout



marcel rivard

## Un "Potteux" invétéré

Depuis sept ou huit jours, il était "parti" comme pas un; on aurait dit qu'il avait exagéré dans sa dose.

Samedi matin, il m'accoste, au coin de la rue, pour me siffler vingt piastres, que je lui prête. C'est un ami!

— Aie, man, t'es un gars au boutte, qu'il m'explique, la tête aussi légère que les nuages d'Alcan.

— Ça me fait plaisir; tu me remettras quand tu pourras...

— C'est parce que j'en avais vraiment besoin, t'sais c'que j'veux dire. Là, à ct'heure, j'peux aller au garage.

— Pourquoi faire, bonhomme? T'as même pas de char...

— Ah, tu comprendras jamais, man; c'est juste pour voir s'ils ne vendraient pas un joint... universel!



## Au banquet des ingénieurs

L'ingénieur québécois Pierre Delisle, président de l'Ordre des ingénieurs du Québec, sera le conférencier au banquet annuel de la section régionale de cette corporation professionnelle samedi, à compter de 18h00, au Manoir du Saguenay.

L'ingénieur Delisle traitera alors du corporatisme et des menaces qui assaillent le monde du professionnalisme au Québec.

## Nouveau bureau de direction

Depuis sa dernière assemblée générale annuelle, le Groupe d'actions communautaires de santé bénévole de Ferland-Boileau possède un nouvel exécutif ayant Nicole S.-Boudreault pour présidente et André-Jean Gilbert pour vice-président.

Le nouveau bureau, qui compte comme directeurs Louise M.-Lemieux, Paul-Armand Simard, Constance Murry, Céline B.-Gagnon et Julienne Rhainds, a par ailleurs choisi Josée Gagnon pour occuper le poste de secrétaire-trésorier.

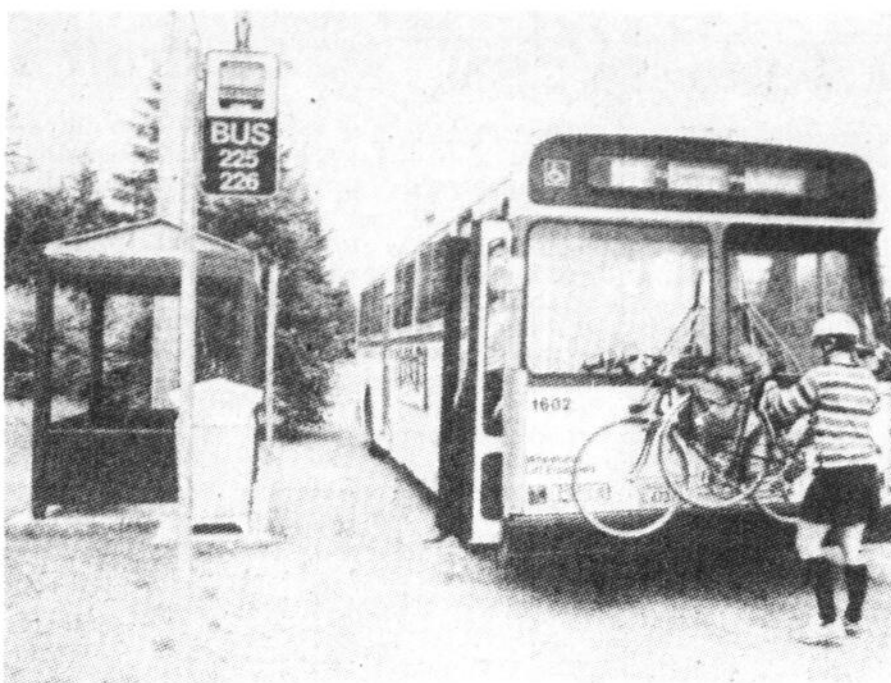


## Jim McNicoll était un esclave!

Notre confrère François Coutu, de "L'Etoile du Lac", de Roberval, nous apprend, dans sa dernière livraison, que le fondateur de Saint-Thomas-Didyme, Jim McNicoll, était un esclave au service de la Hudson's Bay Company, le siècle dernier.

Et un jour que la goélette, sur laquelle il travaillait, mouillait dans le port de Montréal, McNicoll, qui était Écossais, échappa à ses tortionnaires pour descendre le fleuve Saint-Laurent, s'engagea dans le Saint-Maurice jusqu'à la réserve indienne de Wométashi, près de La Tuque. C'est là qu'il a marié une Indienne.

Par la suite, il alla établir sa famille sur le territoire qui devait devenir plus tard Saint-Thomas-Didyme. La photo, tirée de "L'Etoile du Lac", nous montre son petit-fils Jean Raphael, 70 ans, un citoyen du "Lac à Jim".



## Des autobus qui pédalent

Depuis septembre 1979, quinze autobus de Seattle sont équipés de supports à bicyclette et chacun peut porter deux vélos. Ils permettent aux cyclistes d'utiliser à la fois le transport en commun et leur bicyclette.

L'Association cycliste québécoise, qui publie cette photo dans la dernière édition de sa revue mensuelle, souhaite que les commissions de transport des grandes villes du Québec emboîtent également le pas.

Il faut cependant que je vous ajoute qu'à Seattle, pour l'avoir constaté de visu, il me semble que les cyclistes sont dix fois, et peut-être davantage, plus nombreux que les petites grappes de "pédaleux" qu'on peut retrouver à Chicoutimi, Québec ou Montréal.

Puis-je aussi préciser qu'à Seattle, les cyclistes respectent les règles élémentaires de prudence, à commencer par le port du casque-protecteur, des protège-coudes, des protège-genoux et des gants...

## Les concerts sont gratuits

Ah oui, on a peut-être oublié une certaine petite chose en ce qui concerne les prochains concerts que donnera tout au cours de la semaine la fanfare du Royal 22<sup>e</sup> Régiment un peu partout dans la région.

Le fait est que ces concerts sont donnés tout à fait gratuitement par la fanfare en question; autrement dit, l'entrée est libre!

On sait déjà que les 40 musiciens du Royal 22<sup>e</sup> Régiment seront à l'église Sainte-Thérèse de Dolbeau, dès 20h15, ce soir; demain, ils donneront leur concert à l'église de Saint-Félicien, à compter de 20h30; mercredi, ils seront, dès 20h00, en l'église Notre-Dame, de Roberval; le lendemain, le concert sera présenté à l'église Saint-Edouard, de La Baie, dès 20h15; et vendredi, finalement, le dernier concert de cette tournée régionale sera présenté à compter de 20h15 en l'église Saint-Antoine, de Chicoutimi.

## rendez-vous

### Alma

Maison Val-Racine, de 17h00 à 22h00.

**Aux veuves de 45 à 65 ans** — Aux dames désireuses de revendiquer leurs droits au point de vue travail et mieux vivre sont priées de communiquer à: 549-9760 ou 545-6388.

**Bénévolat** — Aux personnes intéressées à faire du bénévolat pour les handicapés du Haut-Saguenay, communiquez à: 543-8464, Mme Renée Blouin; 543-3840, Louis Poiras et pour le Lac-Saint-Jean: 662-6034.

**Familles monoparentales** — Les familles monoparentales de Chicoutimi recevront celles de Jonquière et de La Baie, ce soir, à 20h00, au CLSC Chicoutimi-Nord.

**Planification des naissances et sexualité sur le stérilet** — Rencontre d'informations et de réflexion avec présence de personne-ressource demain soir, à 19h30, au CLSC Saguenay-nord, 222, rue St-Ephrem, Chicoutimi-Nord. Tél.: 545-1575.

**Club de Photo** — Effets spéciaux avec filtre Cokin par Jacques Desbiens; critique de diapositives, mercredi soir, à 19h30, au Centre socioculturel

de Chicoutimi.  
**Révélation spirituelle de Baha'u'llah** — Causerie publique le vendredi, 31 octobre, à 19h30, au Cegep de Chicoutimi, local C-130. Conférencier: Louis Brunet, de Québec.

### Jonquière

**Al-Anon** — Si l'alcool consommé dans votre entourage vous empêche de vivre une vie normale, Al-Anon peut vous venir en aide. Tels.: 542-6612, 543-0594, 543-7787 ou 547-0445.

**Amis de la résidence** — Souper annuel mercredi soir, le 5 novembre, à 18h00.

### La Baie

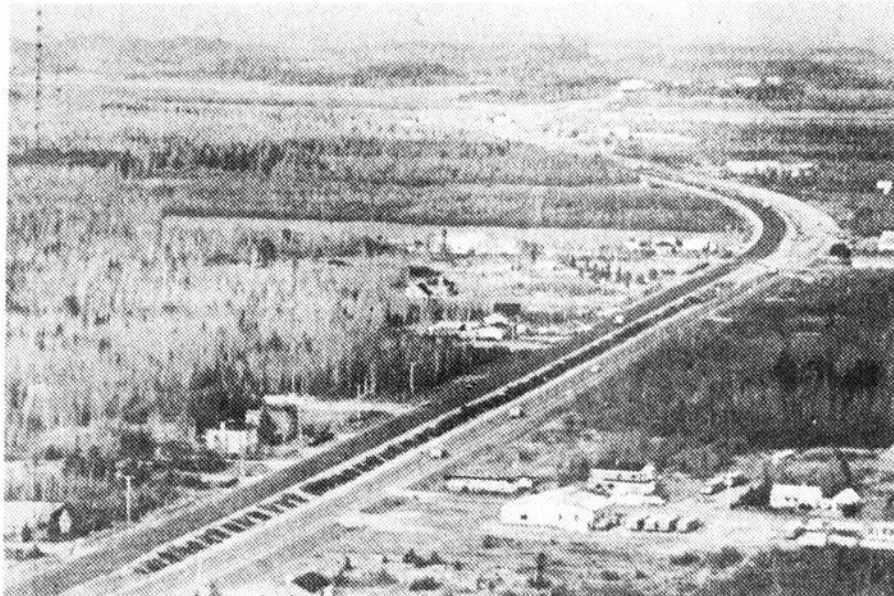
**Caisse d'entraide économique** — Demain, à midi, Hôtel Mont-Mars. Conférencier: Réjean Simard, directeur général de la Commission scolaire de Baie des Ha! Ha! Sujet: loi 125 sur l'aménagement du territoire.

### Chicoutimi

**Bible** — Aux gens désireux d'approfondir la Bible, de se joindre à nous pour des réunions d'études et de partage, communiquez à: 543-0811.

**Cours bibliques** — Par correspondance, gratuits pour enfants et adultes. Ecrire à: Mme Hélène Thibeault, 129, rang Saint-Louis, Bagotville. G7H 3N8.

**Rencontre de ressourcement** — Le conseil de zone annonce une rencontre pour ses membres demain soir, à la



## Pourquoi Alcan à Laterrière?

Vous voulez savoir pourquoi les services immobiliers de la multinationale Alcan lorgnent le secteur de Laterrière pour y loger, éventuellement, la quatrième aluminerie au Saguenay-Lac-Saint-Jean?

C'est simple, regardez cette photographie! Elle constitue une vue aérienne magnifique de ce que seront les environs de l'intersection du boulevard Talbot, à quatre voies, et de la petite route menant au centre du village de Laterrière.

Il ne faut pas oublier, par ailleurs, que la future route 170, elle aussi à quatre voies, devrait être aménagée jusqu'à La Baie d'ici très peu de temps et que toutes ces grandes voies permettraient des échanges rapides entre les installations d'Alcan au Saguenay.

# Vie Mondaine

## Aux heureux époux

Veuillez remplir ce formulaire et le retourner avec votre photo de mariage ou d'anniversaire de mariage.

Ce service de votre journal Le Quotidien est gratuit.

Nom de l'épouse .....  
 Nom des parents de l'épouse .....  
 Adresse .....  
 Nom de l'époux .....  
 Nom des parents de l'époux .....  
 Adresse .....  
 Date de l'événement ..... Endroit .....  
 Endroit de la réception ..... Nom du photographe .....

Adresser à: **Vie Mondaine**  
**Le QUOTIDIEN**

1051, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI, G7H 4B5.

Tél.: ..... Signature .....  
Pour informations supplémentaires s'il y a lieu Epoux ou épouse

Le signataire de cette formule autorise Le Quotidien à publier la photo ci-jointe pour les fins de la présente.

## Un autre service de votre journal

### Le QUOTIDIEN

Chaque mercredi, votre Quotidien régional publie une page complète sur les mariages, les naissances ou les grands événements marquant surtout les anniversaires de mariages et les rencontres familiales.

Ce service est offert gratuitement par votre journal et votre participation est facile.

À la nouvelle maman, vous n'avez qu'à remplir le questionnaire inclus dans cette annonce de promotion et nous le faire parvenir. Nous nous ferons un devoir de faire connaître à nos milliers de lecteurs cet heureux événement.

Il en est de même pour les nouveaux mariés ou ceux qui célèbrent leur anniversaire de mariage, 20<sup>ème</sup>, 25<sup>ème</sup>, 40<sup>ème</sup> ou 50<sup>ème</sup>. Voyez votre photographe professionnel et demandez-lui de nous faire parvenir une photographie de cette grande fête. Sinon, vous pouvez remplir la formule incluse dans cette annonce et envoyez-nous le tout accompagné d'une photo.

## Nouvelles Mamans

Si vous désirez qu'on y fasse part de l'événement heureux que vous vivez présentement, veuillez avoir l'obligeance de compléter ce questionnaire et nous le retourner par la poste. Ce service est gratuit.

Nom des parents .....  
 Nom de fille de la mère .....  
 Adresse .....  
 Date de la naissance de l'enfant .....  
 Lieu de naissance .....  
 Garçon ..... Fille .....  
 Nom de l'enfant .....  
 Parrain ..... Marraine .....  
 Porteuse .....

Signature

Adresser à: **Vie Mondaine**  
**Le QUOTIDIEN**

1051, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI, G7H 4B5.

## Monastère de Mistassini

## Un centre de prières plus accueillant

par Laurent Tremblay

MISTASSINI — "Nous allons continuer à faire de notre communauté un centre de prières pour nous-mêmes et pour ceux de notre entourage qui veulent s'unir à nous".

C'est en ces termes que s'exprimait, samedi après-midi, Dom Armand Belcourt dans l'homélie qu'il prononçait à cette messe conclue qu'il présidait à l'occasion de la bénédiction et de l'inauguration du nouveau monastère à 4 milles de l'ancien.

Le père abbé de la Trappe Notre-Dame de Mistassini était assisté de Dom Alphonse Arseneault, abbé du monastère N.-Dame du Calvaire de Rogersville N.B.; Dom Jean-Vianney Laflamme, d'un monastère américain et Dom Damase Ladouceur de Oka, ex-abbés de Mistassini; Dom Jacques Bolduc, prieur bénédictin de St-Benoit du Lac, du père Adrien Bourdages, prieur de

Rogersville N.B. des moines de Oka, de la Trappe de Mistassini et des curés des cinq paroisses environnantes.

S'adressant aux quelque 125 invités Dom Belcourt a dit que cet événement était de nature à faire comprendre cet état des hommes qui ne doivent pas s'attacher ni aux lieux, ni aux choses de la terre parce qu'ils sont appelés à marcher vers Dieu.

Après avoir indiqué que les moines avaient besoin que le Seigneur vienne les stimuler dans la voie des détachements, le père abbé soulignait que ce n'était pas sans un serment de cœur, sans une souffrance intérieure que l'on avait quitté ce vieux monastère où tous les anciens y avaient peiné et travaillé.

"Nous y avons connu, à certains jours, a-t-il dit, des épreuves crucifiantes, mais aussi nous y avons vécu des grandes joies spirituelles, dans des ren-

contres du Seigneur... des rencontres bien senties".

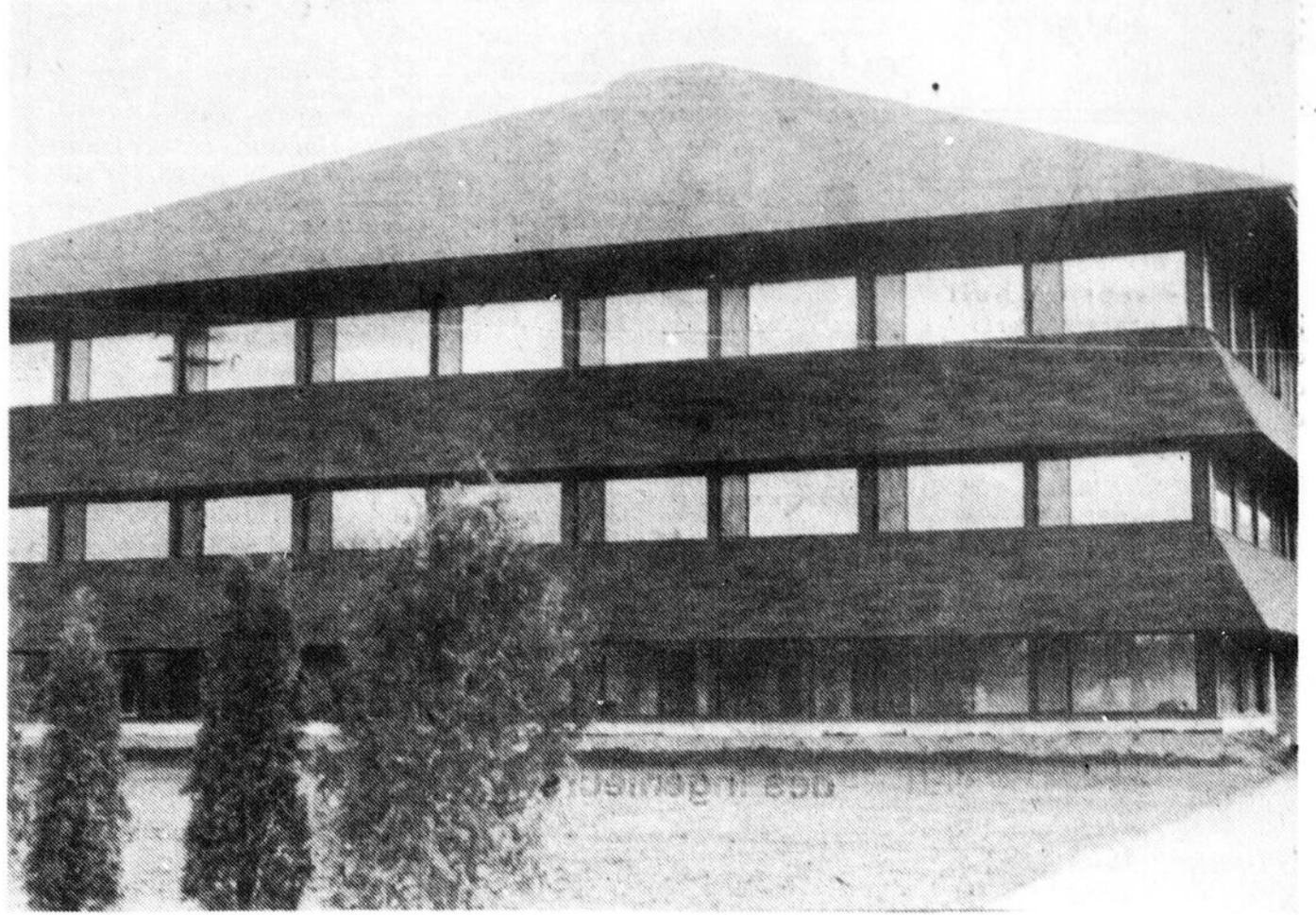
Et le père abbé d'ajouter: "Aujourd'hui, le Seigneur nous demande de laisser cet ancien monastère bien organisé pour venir vivre en cette nouvelle maison, petite pour les exigences d'une communauté monastique, cette maison où nous avons à tout recommencer, à tout organiser".

Dom Belcourt demanda à ses frères moines de se donner pleinement à leur vocation de priants et de pénitents sans se laisser distraire par les inconvénients d'un habitat restreint. "Le détachement qui nous est imposé nous libère, nous rend plus réceptifs aux grâces divines d'illumination", a-t-il déclaré.

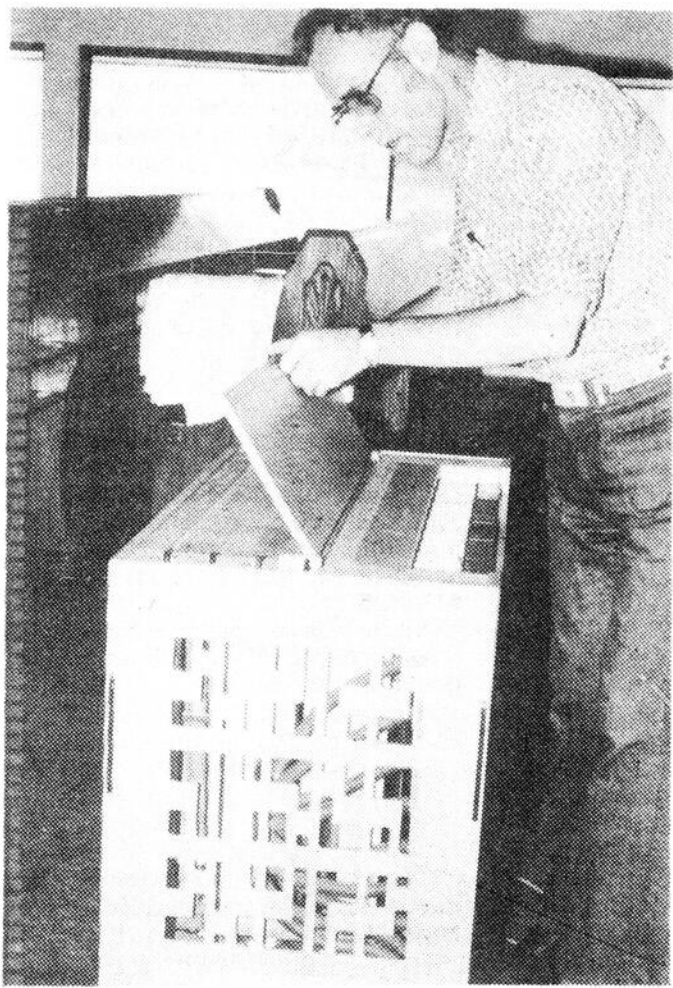
Il précisa que les moines étaient solidaires de tous les autres hommes ayant

une mission à remplir et un témoignage à poser. Il demanda de les regarder sous cet angle. "Ce sont des hommes, a-t-il dit, qui vivent séparés du monde, qui doivent refuser de participer aux délassements légitimes des chrétiens qui les entourent parce qu'ils ont renoncé librement à ces joies pour être plus totalement aux choses de Dieu".

Mentionnant que les moines étaient des hommes qui ont le devoir d'avoir beaucoup de charité, d'amour pour tous et qui demandaient tous les jours dans leur prière de conduire leurs frères humains sur la voie du salut, il invita la nombreuse assistance à venir prier avec eux "prier les uns pour les autres et aussi prier pour ceux qui oublient de prier ou ne veulent pas prier".



NOUVEAU MONASTÈRE — Une vue du nouveau monastère des pères trappistes de Mistassini.



UN VRAI BIJOU — A l'intérieur de la chapelle on retrouve cet orgue, un vrai petit bijou, de \$16,000.

2436 47-42  
**TOUTE BANQUE CANADIENNE**  
N°1, RUE PRINCIPALE, TOUTE VILLE, CANADA, AVEC DES SUCCURSALES D'UN OcéAN À L'AUTRE 000 000 0000  
POUR L'ANNÉE 19 80

PAYEZ À L'ORDRE DE **\*\*\* UNE FAMILLE CANADIENNE \*\*\***

LA SOMME DE **\$1,000 \*\*\* 00**

*C.M. Martin*  
GÉRANT

*L'industrie des pâtes et papiers du Canada*

⑈ 11482 005 021 ⑈

1234 567 890

Les exportations de l'industrie des pâtes et papiers rapportent plus au Canada que toute autre industrie—environ \$1 000 par famille par an.

## De l'argent dans vos poches

En 1979, le Canada a vendu dans le monde pour environ six milliards de dollars de pâtes et de papiers, dont 4 milliards aux Etats-Unis.

L'injection de ces capitaux stimule l'économie canadienne et



Les exportations—de pâtes et de papiers en grande partie—contribuent à maintenir le niveau de vie élevé des Canadiens.

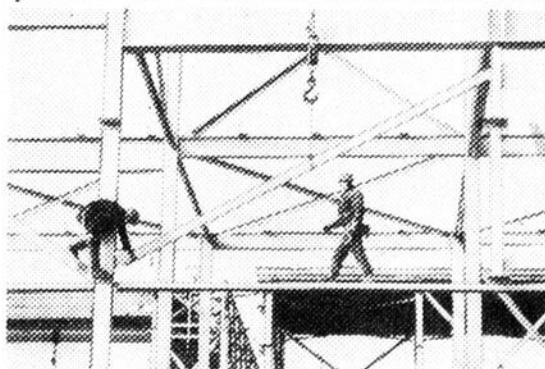
affecte positivement le niveau de vie de chaque famille canadienne. Six milliards de dollars représentent environ \$1 000 par an par famille canadienne.

Cet argent sert à payer les salaires, les services, l'équipement, les fournitures et les impôts de l'industrie. Toutes les régions du pays en profitent. A titre d'exemple, saviez-vous qu'au Canada, un emploi sur dix dépend de nos forêts?

Aucune autre industrie — minière, agricole ou pétrolière — ne

contribue autant que celle des pâtes et papiers à la balance de nos paiements face à nos importations.

Le marché étranger ne nous attend d'ailleurs pas les bras ouverts. D'autres pays s'acharnent sur nos clients, des pays où les arbres croissent rapidement, où les usines sont des plus modernes, où les capitaux sont facilement accessibles.



Les profits sont réinvestis dans l'expansion des usines et la modernisation de l'équipement afin de rendre l'industrie plus concurrentielle à l'échelle internationale.

Pour faire face à cette concurrence, le Canada doit développer des méthodes plus efficaces de récolter les arbres et se doter d'équipement de production plus perfectionné.

Une récente hausse des profits a permis à l'industrie d'investir davantage pour accroître la productivité, contrôler l'utilisation énergétique et améliorer l'impact écologique de ses activités. L'année

dernière, des améliorations de toute sorte lui ont coûté plus d'un milliard de dollars.



**La concurrence: jeune mais vive.** Cet arbre de la Georgie n'a que 18 ans. Il sera néanmoins prêt pour la récolte d'ici peu. Au Canada, il faut 50 ans avant qu'un arbre n'atteigne cette taille. Cependant, une bonne gestion forestière peut accélérer la croissance, améliorant ainsi le rendement de la forêt.

Quand l'industrie des pâtes et papiers est prospère, tous les Canadiens en profitent, directement ou indirectement. Pour obtenir notre brochure détaillée intitulée "CROISSANCE", écrivez à: Service des communications, Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers, Division P2, 2300 Immeuble Sun Life, Montréal, Québec H3B 2X9.

**L'industrie des pâtes et papiers du Canada**

**SEMINAIRE DE GESTION**

**INTRODUCTION AU MARKETING**

Séminaire de gestion de la petite entreprise

L'efficacité d'un programme de marketing dépend de vos aptitudes à offrir un BON produit ou service, au moment PROPRE, à l'endroit APPROPRIÉ et à un prix JUSTE.

Le 29 octobre 80, un séminaire sur le marketing sera tenu de 8h30 à 16h30 à l'Hôtel Le Montagnais.

SI VOUS OEUVREZ DANS LE COMMERCE DE DETAIL, DANS L'INDUSTRIE DE FABRICATION OU DES SERVICES, CECI VOUS INTERESSERA SUREMENT!

Pour vous inscrire à l'avance, remplissez le coupon ci-dessous, ou, pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec M. Claude Potvin à 545-1580 ou Mme Denise Boudreau.

# lundi 27 octobre

11h00  
**CJPM** — FANFAN DEDE.  
**CKRS** — AVANT-MIDI.  
**CBJET** — SESAME STREET.  
**CFCF** — LOOKING GOOD, FEELING FINE.  
**CJBR** — AU FIL DE LA SEMAINE.  
**TVFQ** — DES CHIFFRES ET DES LETTRES.  
**WEZF** — THE LOVE BOAT.  
 11h30  
**CJPM** — LES SATELLIPOPETTES.  
**CFCF** — ROCKET ROBIN HOOD.  
**CJBR** — WOODY LE PIC.  
**TVFQ** — AUJOURD'HUI MADAME.  
 12h00  
**CJPM** — MIDI NOUVELLES. Avec Josée Thibault.  
**CKRS - CJBR** — LE TELEJOURNAL.  
**CBJET** — CORONATION STREET.  
**CFCF** — THE FLINTSTONES.  
**WEZF** — FAMILY FEUD.  
 12h05  
**CKRS - CJBR** — MIDI PLUS.  
 12h15  
**CJPM** — DU COQ A L'ANE.  
 12h26  
**CBJET** — COMMUNITY ANNOUNCEMENTS.  
 12h30  
**CBJET** — THE BOB McLEAN SHOW.  
**CFCF** — DEFINITION. Anim.: Jim Perry.  
**TVFQ** — CONCERT WAGNER-MOZART.  
**WEZF** — RYAN'S HOPE.  
 13h00  
**CJPM** — CINE LUNDI. "La diablesse en collant rose". (Heller in Pink Tights) (3). E.-U. 1960. Western de G. Cukor avec Sophia Loren, Anthony Quinn et Steve Forrest. — Les aventures d'une troupe de théâtre en tournée dans l'Ouest.  
**CFCF** — THE ALAN THICKE SHOW. Inv.: Judy Collins, Bobby Kellton, Monty Hall et le docteur Franco Coumbu. (60 min.).  
**R.-Q.** — PLANETE.  
 13h30  
**CKRS - CJBR** — FEMMES D'AUJOURD'HUI. Anim.: Lise Gagneau. — Les Ougandais parmi nous. Int.: Judith Paré. Inv.: l'abbé Kyring. — La femme et le travail à temps partiel. Int.: Nicole Laurier. (60 min.).  
**CBJET** — WICKS. Int.: Ben Wicks.  
**R.-Q.** — MOI. "Tenez-vous bien, j'arrive".  
**TVFQ** — LA GRANDE COCOTTE.  
 14h00  
**CBJET** — TODAY FROM THE ATLANTIC.  
**CFCF** — ANOTHER WORLD.  
**R.-Q.** — NATIONAL GEOGRAPHIC. "Les mystères de l'esprit".  
**TVFQ** — TELE-FOOT.  
 14h30  
**CJPM** — JANETTE VEUT SAVOIR... Anim.: Janette Bertrand. — La mère célibataire et son enfant. (60 min.).  
**CKRS - CJBR** — LE TEMPS DE JOUER. Anim.: Jacques Houde. Avec la collaboration de Lucie Lord.  
 15h00  
**CKRS - CJBR** — LES ATELIERS. "Le moulin des pionniers à Notre-Dame-de-la-Doré". Anim.: Jacques Houde, De Jonquière. — Ludger Demers, qui fut propriétaire du moulin, nous raconte ses souvenirs et fait une démonstration de coupe de bois et de fabrication de bardeaux. Fernand Laprise nous parle du moulin maintenant devenu lieu touristique.  
**CBJET** — THE EDGE OF NIGHT.  
**CFCF** — TEXAS.  
**R.-Q.** — BOUQUET DE RONCES. "Série dramatique".  
**TVFQ** — CHEFS-D'OEUVRE EN PERIL.  
**WEZF** — GENERAL HOSPITAL.  
 15h30  
**CJPM** — QU'EN PENSEZ-VOUS? Anim.: Lyson Hovington. — Ligne ouverte sur les sujets discutés dans l'émission: "Janette veut savoir...".  
**CKRS - CJBR** — ALBUM DE SOUVENIRS. D'Ontario.  
**CBJET** — TAKE 30. Anim.: Hana Gartner et Harry Brown.  
**TVFQ** — PASSEZ DONC ME VOIR.  
 15h45  
**CJPM** — SERVICE A LA COMMUNAUTE. Anim.: Pierre Girard. — Ligne ouverte.  
 15h55  
**TVFQ** — ACTUALITES REGIONALES.  
 16h00  
**CJPM** — AGENT SANS SECRET.  
**CKRS - CJBR** — BOBINO. Avec Guy Sanche et la voix de Christine Lamer.  
**CBJET** — NEWS FROM ZODIAC. Une fête d'anniversaire pour les tigres du Bengale. On déménage un rhinocéros, pèse les éléphants et remplace l'eau de l'aquarium.  
**CFCF** — THE MAD DASH. Anim.: Pierre Lalonde.  
**R.-Q.** — L'OBJECTIF. "ONU".  
**WEZF** — THE MERRY GRIFFIN SHOW. Talk-show. (90 min.).  
 16h30  
**CJPM** — JIMMY. "Le génie et la vedette" avec Barbara Eden et Larry Hagman. — Tony et Roger décident de contribuer à l'organisation d'un bal au bénéfice de l'hôpital. REPRISÉ.  
**CKRS - CJBR** — ALBATOR.  
**CBJET** — HAPPY DAYS. "Potsie quits school" avec Ron Howard, Henry Winkler, Tom

Bosley et Anson Williams. — Convaincu qu'il va échouer à son examen d'anatomie, Potsie songe à quitter l'école. REPRISÉ.  
**CFCF** — FAMILY FEUD. Anim.: Richard Dawson.  
 17h00  
**CJPM** — LES TANNANTS. Anim.: Pierre Marcotte, Anne Renée, Roger Giguère et Richard Niquette. Dir. mus.: Daniel Héty (60 min.).  
**CKRS** — CINEMA DE 17H00. "L'odyssée du Hindenburg" (The Hindenburg) (4). E.-U. 1975. Drame de R. Wise avec George C. Scott, William Atherton et Anne Bancroft. — Les circonstances entourant l'explosion d'un dirigeable allemand à New York en 1937.  
**CBJET** — KING OF KENSINGTON. "Central Tech Tiger" avec Al Waxman, Fiona Reid et Robert O'Ree. — Le Cabagetown. Kid demande l'aide de Larry à la veille de son combat pour le championnat des poids moyens. King ne ménage aucun effort pour l'aider, mais acceptera-t-il de lui servir de partenaire d'entraînement? REPRISÉ.  
**CFCF** — THE PRICE IS RIGHT.  
**CJBR** — QUELLE FAMILLE. Texte de J. Bertrand et J. Lajeunesse avec Janette Bertrand, Jean Lajeunesse, Robert Toupin, Joanne Verne et Hana De Varennes. — Mère est disparue. Tout le monde s'inquiète. REPRISÉ.  
**TVFQ** — HEBDO-JEUNES.  
 17h30  
**CBJET** — ALL IN THE FAMILY. "Archie oats and runs" avec Carroll O'Connor, Jean Stapleton, Rob Reiner et Sally Struthers. — Archie pense que sa dernière heure a sonné lorsqu'il découvre qu'il souffre peut-être d'une intoxication alimentaire. REPRISÉ.  
**CJBR** — LA ROUTE DE L'AMITIE. "Opération survie" avec Derrick Jones, Megan Follows, Neil Dainard et Duncan Regehr. — Matt et Jenny acceptent de subir plusieurs épreuves imaginées par Kit afin de prouver qu'ils peuvent survivre dans la nature sauvage. Des problèmes surviennent lorsqu'ils omettent de suivre les conseils de Kit.  
**TVFQ** — CROQUE-VACANCES.  
**WEZF** — FIRST NEWS.  
 17h45  
**TVFQ** — LA PREUVE PAR TREIZE.  
 18h00  
**CJPM** — STUDIO 6. Avec Pierre Girard.  
**CBJET** — THE CITY AT SIX. Anim.: Gabi Drouin et Gérard-Marie Boivin. Avec Jocelyne Blouin (météo). (60 min.). EN DIRECT.  
**CFCF** — PULSE. Avec Bill Haugland. (60 min.). EN DIRECT.  
**TVFQ** — MIDI PREMIERE.  
**WEZF** — ABC WORLD NEWS TONIGHT.  
 18h30  
**CJPM** — LA PETITE MAISON DANS LA PRAIRIE. "La rentrée". Première de deux parties avec Michael Landon, Karen Grassie, Melissa Gilbert, Alison Arngim et Dean Butler. — Laura Ingalls et Nellie Oleson se disputent le coeur d'Almanzo Wilder.  
**R.-Q.** — HEIDI. "Le retour".  
**TVFQ** — DES CHIFFRES ET DES LETTRES.  
**WEZF** — LET'S GO TO THE RACES.  
 19h00  
**CBJET** — BARNEY MILLER. "Evacuation" avec Hal Linden, Abe Vigoda et Kenneth Mars. — Fish arrête une jeune fille qui il soupçonne de vol et il se lie d'amitié avec elle. Entretemps, Wojo sème la panique en faisant circuler la rumeur d'un désastre qui plane sur la ville. REPRISÉ.  
**CFCF** — MASH. "Out of sight, out of mind" avec Alan Alda, Mike Farrell, Harry Morgan et Loretta Swit. — N'écoutez que son inébranlable altruisme, Hawkeye consent à allumer le poêle à gaz d'une infirmière, au beau lieu de la nuit. Son geste provoque une explosion qui le rend aveugle et lui inflige de graves brûlures.  
**R.-Q.** — AU JOUR LE JOUR. "Communication nouvelle".  
**TVFQ** — AUJOURD'HUI MADAME. "Des auteurs face à leurs lectrices". Inv.: Michèle Perrin, Danielle Salleneuve et Louise Yveline. (60 min.).  
**WEZF** — BONANZA. "The war comes to washoe" avec Lorne Greene, Dan Blocker, Pernell Roberts, Harry Townes et Joyce Taylor. — Ben et Little Joe participent à un congrès au cours duquel doit être décidé le statut du territoire du Nevada. (60 min.). REPRISÉ.  
 19h30  
**CJPM** — CINE-CHOIX. "L'enquête de Jenny Dolan" (The Lives of Jenny Dolan) (5). E.-U. 1975. Drame policier de J. Jameson avec Shirley Jones, Stephen Boyd et Lynn Carlin. — Une journaliste enquête au risque de sa vie sur l'assassinat d'un homme politique.  
**CBJET** — UP AT OURS. Avec Mary Walsh, Ray Guy et Janice Spence.  
**CFCF** — CIRCUS. Anim.: Sherisse Laurence et Cal Dodd.  
**CJBR** — LAUTREC 81. Anim.: Donald Lautrec.  
**R.-Q.** — C'EST ARRIVE A HOLLYWOOD. "Les rois du spectacle".  
 20h00  
**CKRS - CJBR** — BU TAC AU TAC. Texte d'A. Dubois avec Rober Lebel, Jean-Pierre Chartrand, Louise Portal, Marthe Choquette et Véronique Le Flaguais. — Louis a écrit une lettre aux journaux qui a été publiée. Son cousin, qui travaille dans une station de radio, l'invite à une ligne ouverte pour discuter de cette lettre.  
**CBJET** — THE WHITE SHADOW. "Globetrotters" avec Ken Howard, Ed Bernard, Joan Pringle, Hubert Ausbie et Fred Neal. — Répondant à l'appel de l'entraîneur Reeves, quelques membres des "Harlem Globetrotters" utilisent une fausse identité et viennent infiltrer une cuisante défaite aux joueurs de Reeves qu'une série de succès avait rendus prétentieux. (60 min.). REPRISÉ.  
**CFCF** — HALLOWEEN IS BRINCH NIGHT. SPECIAL. Dessin animé avec les voix de Hans Conried, Gary Shapiro, Henry Gibson, Hal Smith et Jack DeLeon. — Le soir de l'Halloween, Grinch entreprend de terroriser les habitants de la ville. Il rencontre cependant Ukiah et il l'amène dans un monde fantastique.

rique.  
**R.-Q.** — VISAGE. "Jean-Louis Millette".  
**TVFQ** — ARCANAL. CONNAISSANCE DE LA MUSIQUE. "Musiques mécaniques: les cylindres pointés". (60 min.).  
**WEZF** — THAT'S INCREDIBLE! Anim.: John Davidson, Cathy Lee Crosby et Fran Tarkenton. (60 min.).  
 20h30  
**CKRS - CJBR** — TELE-SELECTION SPECIAL. "Détruit". Quatrième de cinq parties. — L'équilibre psychologique d'Erica devient précaire. Adam apprend de sa secrétaire qu'on a probablement trafiqué les essais de sa nouvelle voiture. Par ailleurs, la sœur d'Adam lui demande d'enquêter sur les affaires de Smokey Stevenson dans lesquelles elle a investi tout son argent. (2h).  
**CFCF** — HEADLINE HUNTERS. Anim.: Jim Perry.  
**R.-Q.** — LES LUNDIS DE PIERRE MADEAU.  
 21h00  
**CBJET** — MASH. "Morale Victory" avec Alan Alda, Mike Farrell, Harry Morgan, Jamie Farr et Loretta Swit. — Potter en a assez d'entendre maugréer l'unité et il demande à Hawkeye et à B. J. de remonter le moral des troupes. REPRISÉ.  
**CFCF** — MONDAY MOVIE. "The Omen" (5). G.-B. 1976. Drame fantastique de R. Donner avec Gregory Peck, Lee Remick et David Warner. — Des incidents troublants sont provoqués par la présence d'un enfant adopté à sa naissance par un diplomate.  
**TVFQ** — LA GRANDE COCOTTE. Anim.: Marthe Mercadier. Avec Paul Bucuse. — Gâteau de foie de volailles.  
**WEZF** — FOOTBALL. Ligue nationale. Conférence américaine. Division est. Du Shea Stadium de New York, les Dolphins de Miami vs les Jets. (3h appr.). EN DIRECT.  
 21h30  
**CJPM** — MICHEL JASMIN. Dir. mus.: Jacques Lathèque. (60 min.). EN DIRECT.  
**CBJET** — FRONT PAGE CHALLENGE. Anim.: Fred Davis, Gordon Sinclair, Pierre Bertin et Betty Kennedy.  
**R.-Q.** — NEUF ET DEMI. "La machine pervertie".  
**TVFQ** — TELE-FOOT.  
 22h00  
**CBJET** — NEWSMAGAZINE. Anim.: Knowlton Nash.  
 22h29  
**CJPM** — LA QUOTIDIENNE.  
 22h30  
**CJPM** — LES NOUVELLES TVA. Avec Jacques Moisan.  
**CKRS - CJBR** — LE TELEJOURNAL.  
**CBJET** — THE WATSON REPORT. Int.: Patrick Watson.  
**TVFQ** — HISTOIRES DE FRANCE. "Vercingétorix, notre premier prince".  
 23h00  
**CJPM** — SPORTS.  
**CBJET - CFCF** — NEWS.  
**TVFQ** — PASSEZ DONC ME VOIR. Anim.: Philippe Bouvard. Inv.: Claude Chabrol et plusieurs autres.  
 23h10  
**CKRS - CJBR** — NOUVELLES DU SPORT.  
 23h15  
**CJPM** — LA COULEUR DU TEMPS. Avec Jacques Lebrun.  
 23h20  
**CKRS - CJBR** — TEXAS. Anim.: Winston McQuade. — Bulletin de nouvelles sur les activités du monde artistique, littéraire et musical.  
 23h21  
**CFCF** — PULSE. Avec Bill Haugland.  
 23h25  
**CJPM** — CINEMA. "L'île des passions" (6). It. 1974. Drame de mœurs de D. Paoletti avec Zeudi Araya, Renzo Montagnani et Franco Gasparrini. — Une jeune Noire attire des ennuis à l'homme qui la recueille chez lui avec sa femme.  
**TVFQ** — ACTUALITES REGIONALES. "Le sud de la France".  
 23h27  
**CBJET** — THE CITY TONIGHT.  
 23h30  
**CKRS - CJBR** — COMMISSARIAT SPECIAL RI. "L'impasse". — Un gang dirigé par une jeune femme dévalise des bijouteries dépourvues de système d'alarme. Un gardien qu'ils ont assommé succombe à une crise cardiaque. (60 min.). REPRISÉ.  
**CBJET** — ALFRED HITCHCOCK PRESENTS. Suspense.  
 00h00  
**CFCF** — THE 12 MIDNIGHT MOVIE. "The Organization" (4). E.-U. 1971. Drame policier de D. Medford avec Sidney Poitier, Gerald S. O'Laughlin et Sheree North. — Aidé par un groupe clandestin, un officier de police enquête sur le meurtre d'un trafiquant de drogue.  
**WEZF** — HOGAN'S HEROES. "Will the real colonel Kink please stand against the wall" avec Bob Crane et Werner Klemperer. — Le colonel Klink va peut-être se faire fusiller à cause du plan d'Hogan qui vise à saboter un train allemand transportant des moteurs d'avion. REPRISÉ.  
 00h25  
**CBJET** — ROD SERLING'S NIGHT GALLERY. "Whisper" avec Sally Field et Dean Stockwell.  
 00h30  
**CKRS - CJBR** — LE DOSSIER SECRET DES TRESORS. "Les oiseaux de Petros" avec Neamtu Ottonel, Matei Alexandru et Ion Marinescu. — Deux serfs voient leur vie bouleversée par la découverte de 19 kilos d'or sur leur terre. Il s'agit du trésor d'Atanaric, roi des Goths. (60 min.). REPRISÉ.  
**WEZF** — NEWS.

# arts et spectacles



## Un regroupement à la faveur des auteurs et éditeurs

Le terme exact pour identifier cette nouvelle association est le suivant: "Regroupement des auteurs et éditeurs artisans d'Amérique".  
 Autrement dit, c'est là une association qui veut regrouper les auteurs qui se publient à compte d'auteur le plus souvent. Le ou les services que cette association peut rendre en est un de distribution surtout. L'association veut organiser des lectures publiques des oeuvres et aussi de faire des publications. L'adresse pour en savoir plus est la suivante: Regroupement des auteurs et éditeurs artisans, C.P.: 157, succ. C, Montréal, H2L 4K1. Le téléphone est 526-8066.

Editions Prise de Parole.  
 "Histoires de fantômes"... Vous parlez d'un titre. Assez intrigant en tous les cas pour vouloir en savoir plus. Francine Tougas, celle qui raconte ces histoires nous définit ses histoires comme suit: "C'est le monologue. Parfois drôle, parfois non... C'est une confiance, un exorcisme, un débordement. C'est un geste parmi d'autres pour sortir de l'impasse. Un pas parmi d'autres sur le chemin d'une nouvelle puissance; celle du coeur et du sexe."

même dans la série "Duplessis". Elle tenait le rôle de Madeleine Parent.  
 "Saviez-vous que Claude Dubois chante depuis une douzaine d'années? Il avait 17 ans quand son premier album est paru en tant qu'auteur-compositeur. "Sullivan" et "J'ai souvenir encore" s'inscrivent dans la colonne des succès. Plus il chante depuis 20 ans et il avait 12 ans quand il a débuté sur les planches. C'est le plus vieux parmi nous plus jeunes ou l'inverse si vous préférez.

"Broue", la pièce présentée par la compagnie Jean Duceppe a connu un succès important à Montréal, plus précisément au Théâtre Port-Royal. Et ça continue! On a même vendu jusqu'à 800 places par jour. Du travail pour celles qui travaillent aux guichets ça.

La tournée "D'histoires de fantômes" a commencé à Québec au début d'octobre pour se poursuivre dans le Bas-du-Fleuve, le Saguenay et le Lac-Saint-Jean et même à Chibougamau. Ensuite on parle de Mont-Laurier et de l'Outaouais.  
 Qui est Francine Tougas? Elle est née à Dorion, le 8 janvier 1952. A fait du théâtre amateur au Cégep de Valleyfield et au Conservatoire d'art dramatique de Montréal. Elle a joué dans Floralies de Roch Carrier, "Les Nerfs à l'air", à la Nouvelle Compagnie théâtrale. Plus récemment, elle a joué dans "A qui le p'tit coeur après neuf heures et demie". A la télévision elle a joué dans "La Petite Semaine", "Pop Citrouille" et

Pierre Dubois qui présentera "Soudan inconnu" n'en est pas non plus à son premier film. Son premier court-métrage il l'a réalisé en Iran, lors du 2500ème anniversaire de la fondation de l'empire perse. C'est en 1972 cependant qu'il devait mettre sur pied sa première grande expédition. Il fonce en Amazonie, fonce seul sur une pirogue à la recherche des tribus indiennes. Il voyagera 13 mois. Il en tirera le film dramatique de Montréal. Elle a joué dans Floralies de Roch Carrier, "Les Nerfs à l'air", à la Nouvelle Compagnie théâtrale. Plus récemment, elle a joué dans "A qui le p'tit coeur après neuf heures et demie". A la télévision elle a joué dans "La Petite Semaine", "Pop Citrouille" et



Francine Tougas.

## Les tombeaux chinois sont quasiment inexpugnables

(AFP) — La Chine populaire commence à montrer le produit de ses fouilles et même à en commercialiser des copies. Elle a traversé une mauvaise période où elle ne s'occupait guère de musées, d'ailleurs fort dépourvus de pièces maîtresses. La guerre civile a porté un coup terrible aux oeuvres d'art puis Tchiang Kai Chek en a "sauvées" beaucoup et des plus belles, à Taiwan.  
 Fort heureusement, vers les années 1960, quelquefois avant, on a entrepris de fouiller les tombeaux et l'on a trouvé des choses extraordinaires dont on n'ose dire que ce sont des surprises car l'on devait bien penser que ces recherches seraient

bénéfiques et l'on se demande pourquoi on n'a pas exploré plus tôt les tumuli et les mausolées impériaux, princiers.  
 On ne saurait énumérer tout ce qui, depuis dix ans, occupe les musées. C'est prodigieux et ce n'est pas fini! Nous ne pouvons le donner dans l'ordre chronologique et nous avons, bien souvent, des difficultés à identifier les sites, les personnages car le chinois est tellement différent de nos langues occidentales qu'il y a, pour nous, plusieurs façons approximatives de traduire un même nom.  
 Une des premières découvertes accessibles au public fut celle des urnes et objets d'une nécropole néolithique près du

village de Ban po (cent soixante-quatre tombes d'adultes, soixante-seize tombes d'enfants).  
 Certains tombeaux étaient immenses. Chacune des sépultures impériales de Nankin comportait trois salles principales et des dizaines de salles annexes. Aux environs de Pékin, on n'a ouvert que celle de l'empereur Wan li (les autres Ming dorment encore de leur dernier sommeil et il y a une réserve de tombes pour plusieurs générations d'archéologues). Elle abritait des figurines en bois très simple et une somptueuse vaisselle, des bijoux, des rouleaux de brocart...

**AUJOURD'HUI SUR LE CABLE NOUS VOUS SUGGERONS**  
**LES EMISSIONS MARQUEES DE CE SIGNE**  
**J'ai décidé! Je m'abonne.**  
 Regardez nos émissions sur la vie communautaire au canal 13 en soirée.  
**télesog** 545-1112



# Sophia Loren

## La bonne étoile

avec la collaboration de A.E. Hatcher Seuil

### résumé

Quand Sophia est fâchée, elle se couche car elle croit aux vertus apaisantes du lit. Car même furieuse, elle glisse dans le sommeil comme un enfant.

## (47) Femme libérée

Je suis une femme libre. une femme libérée comme je l'entends. J'ai un métier. Je gagne plus d'argent qu'il n'en faut pour être totalement indépendante et assurer mon existence. Je pourrais me retrouver seule sans craindre la solitude. C'est donc en toute liberté que je mène la vie qui est la mienne.

Ce qui ne m'empêche pas de souscrire aux principaux objectifs de la lutte des femmes. Je n'ai jamais adhéré à aucun groupe, bien qu'on m'ait souvent sollicitée, mais je suis entièrement d'accord avec elles: les femmes doivent être aussi libres que les hommes de mener leur vie comme elles l'entendent. Être femme à part entière ne doit pas se limiter aux problèmes d'emploi, de salaires ou de possibilités d'avancement. Les jeunes mères doivent pouvoir préparer leur réinsertion dans la vie active. Une femme qui se marie à vingt ans se retrouve soudain sans rien à quarante ans, une fois les enfants partis. Il ne faut aucun doute qu'elle a droit à une compensation pour ces "années de maternage". Je verrais assez bien une clause de contrat de mariage qui lui donnerait le quart du revenu annuel brut de son mari.

J'approuve donc les objectifs pour lesquels luttent les femmes, et celui-ci entre autres. Mais, à mon avis, au cours de ces dernières années, les mouvements des femmes sont devenus trop agressifs, trop désordonnés dans leur tactique, et c'est une grave erreur. Même si elles se battent durement, les femmes ne doivent renoncer à leur spécificité ni dans leurs actes, ni dans les idées qu'elles défendent.

Il me semble aussi que trop de femmes du mouvement ont perdu de vue les buts importants et se sont dispersées, qu'elles les ont remplacés par des recriminations qui ne mènent à rien et des bavardages stériles sur la supériorité masculine. Leurs prétendus colloques et conclaves se limitent trop souvent, maintenant, à un lavage de linge sale en public promu au rang de manifestation officielle.

Je ne suis pas d'accord avec ces femmes qui veulent l'émancipation totale de la jeune mère. Bien sûr, il est extrêmement difficile de faire marcher une maison et de s'occuper de jeunes enfants tout en essayant de poser des jalons pour l'avenir, mais il ne faut en aucun cas négliger le besoin profond que l'enfant a de sa mère, ni oublier que l'amour que vous porte cet enfant ne saurait être égalé par les satisfactions tirées d'une carrière, même particulièrement réussie. Je sais bien que je suis très privilégiée et qu'il m'est facile de parler ainsi. Mes enfants sont jeunes, ma carrière ne m'absorbe que de façon épisodique et me laisse beaucoup de temps libre pour profiter réellement d'eux.

Quand je travaille, c'est Ruth, la gouvernante suisse qui ne nous a jamais quittés depuis la naissance de Carlo, qui s'occupe d'eux. Elle travaillait comme infirmière à l'hôpital et elle fait aujourd'hui partie de la famille, les enfants l'adorent.

Mais même les mères qui ne bénéficient pas d'une vie aussi protégée pourraient suivre une for-

mation en vue d'une carrière éventuelle si elles touchaient une partie du revenu de leur mari. C'est là, à mon sens, le plus important des buts que se sont fixés les femmes et je les approuve de tout coeur. Par contre, je suis opposée à l'avortement. J'ai eu trop de mal à avoir des enfants; les cicatrices laissées par mes fausses-couches m'empêchent toujours de les suivre sur ce terrain. Je ne peux pas m'empêcher de penser que ce foetus enlevé au ventre maternel aurait pu devenir un enfant aussi resplendissant de vie que l'un ou l'autre de mes petits garçons, un enfant qui aurait infiniment apporté à sa mère. Pour moi, l'avortement est la mort d'un enfant; il le tue aussi sûrement que la voiture qui pourrait le renverser dans la rue.

Pourtant, je suis tout aussi convaincue que l'âge des ténébres est révolu, qu'il ne faut plus que les femmes avortent illégalement dans les officines de charlatans tout juste bons à les charcuter. Une femme dont la grossesse est due à un viol doit se voir reconnaître le droit d'avorter. Une fille jeune, sans mari, qui ne veut pas son enfant et qui n'est pas capable de l'assumer sur le plan émotif aussi bien que financier, doit avoir le droit de le refuser. C'est ce que je me dis si je raisonne; mais, viscéralement, je ne peux pas supporter l'idée qu'on puisse interrompre une vie, serait-ce celle d'un foetus.

La pilule et les autres méthodes de contraception apportent la vraie réponse au problème; ce sont elles qui élimineront les enfants non désirés. Je suis pour la contraception, en regrettant que trop de gens, par ignorance ou par tabous religieux, refusent de l'utiliser. Il ne faut aucun doute qu'une campagne d'information en vue d'une régulation accrue des naissances faciliterait les choses; mais, sincèrement, je ne vois pas ce que l'on pourrait faire pour réduire le risque de grossesse chez les filles âgées de treize à dix-huit ans. Vous ne pouvez pas mettre à la pilule une fille de treize ans et je suis consciente des difficultés que rencontrent les parents devant la liberté grandissante des moeurs. Mais ces filles qui commencent si tôt leur vie sexuelle, qu'auront-elles connu? On peut dire ce qu'on voudra, elles ne sont pas préparées au contexte émotif qui accompagne leurs actes, et c'est pourquoi la drogue et autres excès exercent de tels ravages parmi les adolescents. Comme l'écrivait un philosophe: "Les adolescents doivent passer par les excès de la pureté." C'est aux parents de préparer leurs enfants à cette phase et de les aider à en émerger sans encombre.

Mais la famille en tant que groupe, en tant que présence ayant un sens, ne répond plus aux besoins des jeunes. Quand j'étais adolescente, nous formions un tout, ma famille et moi, et je vivais en fonction d'elle, de son code moral, de sa sagesse, de ses interdits, de son approbation et de ses critiques. Cela jour après jour. J'avais de l'importance pour elle et jamais je n'aurais eu l'idée de faire quoi que ce soit qui lui portât préjudice. Ces gamines d'aujourd'hui, livrées à elles-mêmes, manquant de cette force que donne la structure familiale, me font de la peine. Ce n'est pas la

pillule ni l'avortement qui les aidera. Mais les parents. Et eux seuls.

**Maria, soeur de Sophia.** Il n'y a pas longtemps, Sophia et moi regardions un soir la télévision, quand est passée une publicité pour Coca-Cola, montrant un groupe de jeunes en jeans, à bicyclette, sacs de pique-nique au guidon, heureux et riant, pédalant en direction de la plage.

Sophia s'est tournée vers moi: "C'est quelque chose que je n'ai jamais eu", m'a-t-elle dit. Il y avait de l'envie dans sa voix.

"Moi non plus", répondis-je.

Ces jeunes devaient avoir dans les quatorze, quinze ans, l'âge qu'avait Sophia quand elle a commencé à être connue. Elle s'est retrouvée soutenue de famille et a endossé la responsabilité de nous faire vivre, celle aussi de nous éviter la honte d'avoir échoué et de devoir rentrer à Pozzuoli.

Je me demande parfois si Sophia a de bons moments dans la vie qu'elle mène. Dans la mesure où le travail en apporte, probablement, mais je pense que ça s'arrête là. S'amuser est une chose qui s'apprend. Sophia a consacré toute sa vie à travailler comme une forcenée et elle n'a tout simplement pas eu le temps d'apprendre à en profiter. Moi, j'ai vécu une vie totalement différente. Très tôt, j'ai décidé que je m'amuserais, et c'est ce que j'ai fait. J'ai appris à sourire à la vie, à prendre les choses comme elles viennent, sans essayer de les changer. Nos tempéraments sont différents: Sophia est née pour être adulte, je suis née pour être perpétuellement une enfant. Elle n'a pas eu d'enfance, moi, je ne suis jamais arrivée à l'âge adulte. Je suis et je reste une enfant.

Sophia, elle, a toujours eu le sérieux d'une adulte. Je sais bien qu'elle ne peut pas décider soudain de s'offrir une journée de détente. Elle a des gens à voir, pas toujours drôles, et il n'y a pas un seul endroit où elle puisse être tranquille. Elle ne peut pas vraiment avoir confiance en quelqu'un; chacun essaie plus ou moins de l'utiliser. C'est pourquoi elle garde ses distances et se méfie; méfiance et mélancolie, deux traits bien napolitains qui produisent automatiquement un certain désenchantement, et c'est pour cela que les Napolitains chantent tellement: pour se mettre un peu de joie au coeur.

Bien sûr, ce qui m'amuse l'enfant parfois. Simplement, je n'arrive pas à comprendre sa façon à elle de s'amuser; ce qui ne veut pas dire qu'elle ne profite pas de la vie. Mais je crois qu'elle était plus heureuse quand elle vivait en Italie. Elle était totalement différente. Elle souriait davantage, elle se montrait plus spontanée. Néanmoins, je crois qu'elle s'est fait une vie tout à fait agréable à Paris. Quand elle ne travaille pas, elle lit beaucoup, consacre une grande partie de son temps à ses deux fils, cuisine, veille de très près sur sa maison, regarde la télévision, va de temps en temps au cinéma l'après-midi pour se tenir au courant des nouveaux films. Je ne l'ai jamais vue tricoter ni faire des mots croisés pour tuer le temps. Pourtant, au studio, c'est une championne de scrabble et quand elle jouait avec ces deux Anglais tellement sophistiqués et cultivés, Peter O'Toole et Richard Burton, elle gagnait toujours. A Rome, elle avait des soirées poker qu'elle aimait beaucoup, mais pas à Paris. Elle assiste à quelques présentations de collections chez les grands couturiers, mais surtout parce que sa profession l'exige.

Franchement, je pense que Sophia aimerait savoir mieux profiter de l'existence, mais comme je le disais, ça s'apprend, et c'est une question de nature. Sophia a suffisamment d'intuition pour trouver la clé qui saura libérer cette partie de sa personnalité. Elle me fait penser à un sol fertile réparti en strates; plus on creuse, plus on fait des découvertes. Et je suis certaine qu'il existe en Sophia des territoires dont elle-même ne soupçonne pas encore l'existence.

**Basilio Franchina.** Quand elle était jeune et que le succès commençait tout juste à lui sourire, Sophia se montrait d'une grande méfiance à l'égard des gens qui l'entouraient. En un sens, ils lui faisaient peur. Elle mettait en doute les mobiles de tout le monde — pourquoi me propose-t-on ceci? pourquoi agit-on comme cela? et ainsi de suite. Toujours sur la défensive.

A SUIVRE

## Grève scolaire

# Morin promet la récupération

Par Bernard Racine  
**QUEBEC (PC).** Le gouvernement a l'intention de tout faire pour encourager la récupération la plus efficace possible chez les élèves affectés par les grèves des commissions scolaires des Vieilles-Forges et de Carignan, mais il faudra compter avec la bonne volonté des enseignants.

C'est ce qu'a déclaré vendredi soir le ministre de l'Éducation Jacques-Yvan Morin, à l'Assemblée nationale, au cours du débat sur l'adoption d'une loi spéciale pour mettre fin à ces conflits.

Ce problème de la récupération des élèves a été soulevé au cours du débat par le député libéral de L'Acadie Mme Thérèse Lavoie-Roux, porte-parole de son parti en matière d'éducation. Elle a demandé au ministre quelles mesures de récupération seront prises pour assurer que les élèves soient pénalisés le moins possible par les grèves.

On n'a pas assez insisté sur le rattrapage des élèves, a-t-elle dit. "Il faut rappeler que vous avez des élèves qui entraînent pour la pre-



**BONNE VOLONTE** — Le ministre de l'Éducation, Jacques-Yvan Morin, soutient que la récupération des cours dépendra de la bonne volonté des enseignants.

mière fois à l'école cette année... Un retard de deux mois, c'est très considérable pour ces enfants-là," a dit Mme Lavoie-Roux.

"On sait fort bien que la récupération, pour ces enfants du premier cycle de l'élémentaire, n'est pas chose facile parce qu'on ne peut pas accélérer ou leur imposer un rattrapage qu'ils ne pourraient pas absorber, compte tenu de leur âge."

Quant aux autres élèves, a souligné Mme Lavoie-Roux, les mois les plus fructueux du point de vue de l'apprentissage scolaire, durant l'année scolaire, sont les mois d'octobre et de novembre.

Ordinairement, les deux premières semaines de classes en septembre, sont consacrées en grande partie à l'organisation et les enseignants vont lentement avec les enfants. On se retrouve maintenant avec des élèves de l'élémentaire qui vont devoir faire cette période d'organisation scolaire en novembre, alors que pointé déjà la perspective de décembre et des

vacances de Noël. "Ceci veut dire que le premier semestre de ces élèves est compromis. Mais on peut espérer que des élèves de l'élémentaire ou du primaire pourront, s'ils n'ont pas trop d'accrocs ou s'ils ne connaissent pas trop de grèves, faire un rattrapage raisonnable."

Quant aux élèves du secondaire, à leur âge, une grève scolaire leur sert souvent de prétexte pour décrocher de l'école, a-t-elle dit. Elle a demandé au ministre de prendre les mesures pour savoir combien ont décroché dans les deux commissions scolaires concernées.

"Ceux-là, ce sera peut-être bien difficile, non seulement de leur faire faire du rattrapage, mais de les rattraper dans un système d'éducation qu'ils auraient normalement suivi si les circonstances avaient été plus propices."

## L'aviation coulée par le pétrole

**MONTREAL (PC)** — Le directeur général de l'Association civile internationale croit que les hausses des prix du pétrole sont en train de faire de 1980 l'année financière la plus sombre de l'histoire de l'aviation.

Dans un rapport qu'il doit soumettre lundi à la 36ème réunion générale annuelle de l'OACI, M. Knut Hammarskjöld signale que l'industrie aéronautique est tout à fait impuissante devant ces augmentations, qui posent "d'énormes problèmes" dans l'effort pour maintenir les prix des billets aux niveaux actuels.

M. Hammarskjöld souligne qu'en plus du pétrole, il y a la récession, l'inflation et un "développement erratique de

la monnaie". Les prix du carburant ont augmenté de 72 pour cent en 1979 et il va être extrêmement difficile de contenir les prix des passages en avion.

En 1979, le rendement des investissements des membres de l'OACI n'a pas atteint 16 pour cent et les projections pour 1980 sont encore pires.

**Bénéfices**  
 Selon M. Hammarskjöld, il manque presque \$4 milliards (US) pour atteindre un niveau de bénéfices qui placerait l'industrie de l'aviation sur un pied concurrentiel sur le marché des capitaux.

En tenant compte de l'inflation, le coût des voyages par avion a baissé au cours des 20

dernières années, mais il est inévitable que le niveau futur des billets va être déterminé de plus en plus, directement et indirectement, par le coût de l'énergie.

**Augmentation**  
 Environ 63 pour cent des sièges ont été pris dans les avions en 1979, mais l'industrie a besoin des revenus additionnels de 9,1 pour cent pour répondre à ses besoins.

A cause de la baisse de valeur du dollar américain, les Américains ont considérablement diminué leurs déplacements en avion, ce qui a fait baisser la demande en provenance de cet important marché.

différence de \$700 millions n'a pas été suffisante pour payer les intérêts et les taxes.

**LES CINÉMAS FRANCE FILM**

**MARLON BRANDO**  
 C'est l'Apocalypse  
 AU RENDEZ-VOUS DE LA MORT JOYEUSE  
 centre capitol

**CHARLES BRONSON**  
 CHARLIE CHARLIE  
 L'INVINCIBLE SUPERHOMME  
 royaume 1 bellevue

**UNE HOTESSE TRÈS SPECIALE**  
 Cathy, fille Soumise...  
 cartier élysée

**LE FAISEUR D'ÉPOUVANTES**  
 LA FILLE ENOR  
 saguenay

**la Cage aux Folles**  
 H A I R  
 royaume 2

**LE TAMBOUR**  
 Plus 2<sup>e</sup> film au royaume 3

**LES GRANDS CONCERTS**

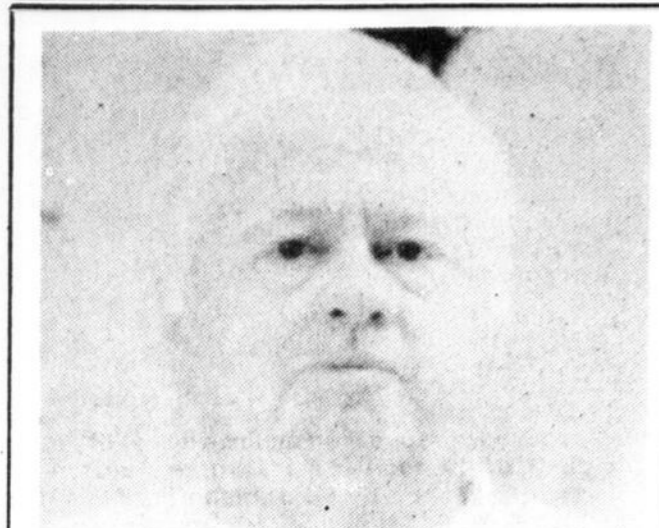
de Radio-Canada

**LE MERCREDI, 5 NOVEMBRE 1980 — 20H30**  
**SALLE FRANÇOIS-BRASSARD JONQUIÈRE**

**Roland Richard**  
 baryton

L'ENTRÉE EST LIBRE, vous n'avez pas à vous procurer des billets à l'avance.

## québec en bref



**JOUR ET NUIT** — L'acteur Mickey Rooney a récemment terminé une intense période d'activités lors de laquelle il travaillait jour et nuit. Durant le jour Rooney participait au tournage du film "Odyssey of the Pacific" près de Montréal et le soir il se produisait à New York dans la production "Sugar Babies".

(Photolaser PC)

### Modifications à la loi

**MONTREAL (PC)** — Le ministre québécois des Affaires sociales, M. Denis Lazure, a déclaré, hier, qu'il souhaitait apporter certaines modifications à la Loi sur les services de santé et sur les services sociaux.

M. Lazure, qui prenait la parole à Hull, a expliqué que certaines mesures viseraient à augmenter la participation des citoyens dans l'administration des divers établissements de son ministère.

Il a parlé notamment de modifications à la composition des conseils d'administration des établissements hospitaliers et des centres d'accueil.

M. Lazure participait au congrès annuel de la Fédération des centres locaux des services communautaires du Québec.

### Sociétés québécoises

**MONTREAL (PC)** — Une étude de l'hébergement montréalais révèle que quatre coopératives et quatre sociétés d'Etat viennent en tête de liste des 100 plus importantes entreprises contrôlées par des Québécois.

En fait, quatre sociétés d'Etat et quatre coopératives se classent parmi les 20 plus importantes entreprises financières et industrielles.

Dans la catégorie des actifs, Hydro-Québec vient bon premier avec \$17 milliards, puis la Banque Nationale, avec \$15 milliards et le Montréal Trust, avec \$12,5 milliards.

### Territoire agricole

## Entrée en vigueur du 4ème décret

**QUEBEC (PC)** — Depuis vendredi, la Loi sur la protection du territoire agricole s'applique à 1.078 des 1.503 municipalités du Québec et 72 pour cent des territoires municipaux sont maintenant assujettis à cette loi.

Le quatrième décret de région agricole désignée est entrée en vigueur vendredi et couvre 17 municipalités de la région de Rivière-du-Loup.

Le décret couvre les villes de Rivière-du-Loup et de Trois-Pistoles, le village de l'Isle-Verte, le village et la paroisse de St-Georges de Cacouna, ainsi que les paroisses suivantes: Notre-Dame-du-Portage, St-Patrice, St-Antoine, St-Epiphanie, St-Arsène, St-Modeste, St-Jean-Baptiste, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, Notre-Dame-des-Neiges, St-Eloi, Ste-Françoise et St-Paul-de-la-Croix.

Chacune des municipalités concernées a reçu un plan provisoire identifiant une aire retenue pour fins de contrôle. Les limites de la zone agricole provisoire, identifiées à ces plans, constituent une base de négociation entre chacune des corporations municipales et la Commission de protection du territoire agricole du Québec -CPTAQ- pour délimiter leur zone agricole permanente.

La loi Les dispositions de la loi ne s'appliquent qu'à l'intérieur des zones agricoles provisoires ou permanentes.

Le territoire visé par le nouveau décret était soumis, depuis quelques années, à d'intenses pressions spéculatives en raison de l'établissement, à Gros-Cacouna, d'importantes installations portuaires destinées au transbordement de céréales et de minéraux en vrac.

La décision du gouvernement du Québec de privilégier le site

de Gros-Cacouna pour l'établissement d'un terminal méthanier risquait d'accroître la pression urbaine sur les meilleures terres agricoles de la région.

Le décret prévoit cependant, à proximité des installations portuaires, des espaces suffisamment vastes pour accueillir toutes les industries qui viendront s'y greffer.

Le nouveau décret mettra donc les terres agricoles de la région à l'abri des pressions urbaines, qui entraînent inévitablement un affaiblissement de la vitalité de l'agriculture, tout en favorisant l'établissement d'infrastructures industrielles importantes.

Le territoire visé par le nouveau décret était soumis, depuis quelques années, à d'intenses pressions spéculatives en raison de l'établissement, à Gros-Cacouna, d'importantes installations portuaires destinées au transbordement de céréales et de minéraux en vrac.

La décision du gouvernement du Québec de privilégier le site

### Droit de grève

## Rodrigue donne la réplique aux propos de René Lévesque

**QUEBEC (PC)** — Avant de songer à "civiliser le droit de grève", les hommes politiques feraient mieux de songer à "civiliser le patronat".

Telle est la réplique cinglante qu'a servie, dimanche, le président de la CSN, M. Norbert Rodrigue, aux propos tenus vendredi à l'Assemblée nationale par le premier ministre René Lévesque.

M. Lévesque avait évoqué alors la nécessité pour le gouvernement de "civiliser le droit de grève dans le secteur public" au cours de la prochaine session.

M. Rodrigue qui parlait devant quelque 300 délégués de la Fédé-

ration des Affaires sociales, réunis à Québec pour leur 28<sup>ème</sup> congrès, s'est violemment opposé au fait qu'une volonté politique puisse interdire le droit de grève dans le secteur public.

M. Lévesque, au lieu de s'en prendre à un droit acquis des travailleurs feraient mieux de "civiliser un patronat québécois qui à chaque jour

"corde" les malades dans les corridors d'hôpitaux et qui n'hésite pas à couper dans les programmes sociaux," a déclaré le syndicaliste.

"Celui qui a besoin d'être civilisé, a poursuivi M. Rodrigue, c'est un patronat qui n'hésite

pas, pour augmenter ses profits, à placer les travailleurs dans des situations dangereuses où ils risquent de perdre la vie comme à la Belmoral."

"Nous devons nous préparer à la réplique," a prévenu M. Rodrigue tout en rappelant aux délégués que "notre droit de grève nous l'avons, à l'époque, justement acquis avec des grèves illégales."

"On l'a fait dans le temps, d'ajouter le syndicaliste, et l'on verra bien comment nous répondrons aux vœux d'hommes politiques qui veulent nous départir de nos acquis."

**Tous victimes**

M. Rodrigue s'en est en outre pris violemment à Claude Brunet et au Comité provincial des malades qui, selon lui, mènent une lutte bien plus contre le droit de grève dans le secteur public que pour l'amélioration des soins.

M. Brunet, au nom des 284 malades de l'Hôpital Saint-Charles Borromée, a intenté un recours collectif de \$11,6 millions contre la CSN, en compensation des soins dont ils auraient été privés pendant la grève dans le secteur des Affaires sociales l'automne dernier.

"Ce que je répéterai toute ma vie à Claude Brunet, a déclaré M. Rodrigue, c'est que les travailleurs des Affaires sociales ne sont pas les responsables de la dégradation de la qualité des soins, ils en sont les victimes, comme les bénéfici-

ciaires."

Faisant allusion aux appuis qu'avait obtenus le Comité provincial des malades auprès d'hommes d'affaires comme Roger Lemelin ou Pierre Peladeau, M. Rodrigue a poursuivi, "n'importe quel comité de malades, s'il était de bonne foi pourrait comprendre que ses intérêts sont plus compatibles avec ceux des travailleurs de la santé qu'avec ceux des hommes d'affaires et des ministres."

"Claude Brunet et le Comité provincial des malades demeurent silencieux sur les luttes syndicales entreprises contre les coupures de postes et contre l'abolition du transport pour les handicapés, ils sont cependant très volubiles dans la lutte anti-syndicale pour abolir le droit de grève," a-t-il ajouté.

D'autre part, M. Rodrigue a invité les délégués à bien faire la différence entre le corporatisme et le syndicalisme. "Je suis convaincu que le syndicalisme a plus fait pour conserver entre les mains des travailleurs la valeur du travail, a-t-il ajouté, mais ce n'est pas en faisant des discours contre les corporations que nous en ferons prendre conscience."

"La bagarre entre travailleurs n'est utile qu'à une chose, a-t-il ajouté, renforcer tout ce qui est contre le mouvement syndical et par le fait même contre les travailleurs."



Norbert Rodrigue

Selon Ed Broadbent

## L'économie et la constitution doivent être remis dans des mains canadiennes

**NEWCASTLE, N.-B. (PC)** — Le leader néo-démocrate Ed Broadbent a réclamé que l'économie soit remise entre des mains canadiennes, en même temps que la constitution.

S'adressant au congrès annuel du Nouveau parti démocratique du Nouveau-Brunswick, M. Broadbent a signalé que le budget fédéral qui se-

ra déposer aux Communes mardi devrait en être un qui "remet l'économie entre nos mains, qui la redresse et qui la fait fonctionner".

Avec l'inflation et le chômage, a fait remarquer M. Broadbent, les contribuables sont appelés de plus en plus à financer les programmes gouvernementaux.

"Il y a 30 ans, a-t-il dit, les particuliers payaient le même montant d'impôt que les compagnies. Aujourd'hui, les particuliers paient quatre fois plus que les compagnies."

**Réformes**

Parmi les réformes exigées, M. Broadbent a mentionné des taux d'intérêt moins élevés, des réductions d'impôt pour les familles à revenus faibles et moyens, établissement d'une commission des justes prix, surveillance plus sévère de l'impôt des compagnies et des investissements gouvernementaux pour favoriser la croissance d'industries comme l'agriculture, la forêt et la pêche.

raisons d'impôt pour les familles à revenus faibles et moyens, établissement d'une commission des justes prix, surveillance plus sévère de l'impôt des compagnies et des investissements gouvernementaux pour favoriser la croissance d'industries comme l'agriculture, la forêt et la pêche.

"Le besoin de faire ma part"

## Le ministre Lamontagne reconnaît avoir constamment besoin de défi pour se motiver

**OTTAWA (PC)** — Pilote de bombardier pendant la Deuxième Guerre mondiale qui, après avoir réussi dans le monde des affaires, s'impliqua pendant 15 ans en politique municipale à titre de conseiller puis de maire de Québec pour ensuite plonger résolument en politique fédérale en 1977, Gilles Lamontagne a vu l'un des rêves de sa vie devenir réalité lorsque, le 3 mars dernier, il devenait le premier francophone à prêter serment comme ministre de la Défense.

Puis vient la révolution tranquille au Québec et M. Lamontagne, déjà actif dans plusieurs mouvements sociaux, participe en 1962 à la fondation du Progrès civique de Québec et se fait élire la même année comme conseiller municipal en pronant une réforme administrative.

Au départ, a révélé le ministre Lamontagne au cours d'une entrevue accordée à La Presse Canadienne, "j'éprouvais une certaine hantise face à la politique et je ne voulais pas m'y engager", craignant de perdre, sous le poids des responsabilités, son indépendance qu'il chérissait tellement.

"Je suis d'un caractère qui a besoin constamment de défis pour se motiver", a-t-il expliqué, assis à son bureau derrière lequel on aperçoit le drapeau de l'aviation canadienne et une photo du "Wellington" qu'il pilotait pendant la guerre.

Ainsi, en 1946, à la fin des hostilités, il fait l'ac-



Gilles Lamontagne

Marchand et de se présenter dans le comté fédéral de Langelier aux élections partielles de mai 1977. En janvier 1978, il devient ministre sans portefeuille et le 2 février, le premier ministre Trudeau lui confie

la responsabilité des Postes.

Au lendemain des élections de mai 1979 débute la période d'opposition alors que le Parti libéral perd le pouvoir aux mains des conserva-

teurs de Joe Clark. "Pendant ce temps, j'ai fait mon possible", note-t-il, sourire en coin. Mais, avec la victoire du 18 février, tout change. Toujours imprégné de la tradition militaire, dont il se dit très fier, il accepte la charge de ministre de la Défense.

Dès le départ, la controverse entourant le choix d'un nouvel avion de chasse pour les Forces armées canadiennes, un contrat de \$3 milliards et le plus important achat militaire en temps de paix de l'histoire du pays, le projette à l'avant-scène de l'actualité. Evitant de se prononcer dans le débat qui s'amorce entre les tenants du F-16 de la General Dynamics et le F-18 de la McDonnell-Douglas, le ministre Lamontagne annonce, le 10 avril dernier, que les Forces armées ont opté pour le F-18, qui entraînera des retombées économiques de près de \$1,7 milliard au Québec seulement.

Encore aujourd'hui, devant les difficultés que rencontre le programme de développement de cet avion de chasse, M. Lamontagne se montre un des plus ardens défenseurs de la décision gouvernementale. Ses explications répétées auront même fait taire les critiques du F-18.

"Il ne faut pas être naïf", ajoute-t-il en rappelant que son ministère vérifie "chaque rumeur, chaque information" afin de s'assurer que l'aviation rencontrera les spécifications du contrat suivant les délais de livraisons prévus.

A ses détracteurs qui lui reprochent son approche discrète et ses interventions peu nombreuses aux Communes, M. Lamontagne rétorque que ses années de vie militaire et sa formation personnelle lui ont démontré qu'il vaut mieux "parler le moins possible et agir le plus possible".

A son avis, le ministre de la Défense, qui "travaille souvent dans un climat de secret et de confidentialité", doit "faire preuve de prudence et de sagesse" à cause des répercussions nationales et internationales de ses déclarations.

Mais le ministre Lamontagne ne craint pas, tout de même, de parler de ses réalisations depuis son entrée en fonction.

## canada en bref

### Pour détourner l'attention des Canadiens

**FORT MCMURRAY, Alberta (PC)** — Le député conservateur Flora MacDonald croit que le gouvernement libéral a "délibérément mis en scène" le débat constitutionnel pour détourner l'attention des Canadiens de la véritable question, celle de la crise de l'énergie.

S'adressant à la Chambre de commerce, au cours du week-end, Mme MacDonald a signalé qu'au cours de son récent voyage autour du monde, "tout le monde parlait de la crise de l'énergie... sauf les Canadiens".

Si le gouvernement canadien détourne l'attention des problèmes énergétiques, selon Mme MacDonald, c'est "qu'il a fait trop peu pour rendre le pays moins vulnérable".

Comme exemples de vulnérabilité, elle a cité le besoin du Canada d'importer du pétrole et l'absence d'un pipeline jusqu'aux provinces de l'Atlantique.

### Cassation d'un règlement

**TORONTO (PC)** — La Cour suprême de l'Ontario a cassé un règlement à Penetanguishene et dans le canton de Tay qui aurait permis de demander aux électeurs, à l'occasion de l'élection municipale du 10 novembre prochain, s'ils appuyaient la décision du gouvernement provincial de construire une école française dans la région de Penetanguishene.

Le juge Alan Hollingworth a établi que cette question ne relevait pas de l'autorité des municipalités et s'immisçait dans le domaine de l'éducation.

Seize autres municipalités devaient poser la même question, mais leur avocat a dit qu'elles allaient respecter la décision du juge Hollingworth.

### Fondation du coeur

**WINNIPEG (PC)** — Le manque de fonds pour la recherche a incité la Fondation canadienne du coeur à demander \$2,2 millions de plus pour sa campagne de souscription de 1981.

Au début de la réunion annuelle de la FCC, la semaine dernière, l'objectif avait été fixé à \$13,8 millions. Mais, à la fin de la semaine, on avait établi le montant de \$16 millions, afin de pouvoir financer d'autres recherches.

Le directeur Ewing McDonald a expliqué qu'il fallait plus d'argent, à cause de l'aide limitée du gouvernement au Conseil médical de la recherche.